

ST-MAURICE

MAISON DUC (SMD16)
Grand-Rue, n° 59 à 63/65

Surveillance des terrassements et des implantations de
canalisations (mai-juin 2016).



Vue du chantier depuis la grue, de l'ouest.

Marie - Paule Guex
Alessandra Antonini

Janvier 2017

Table des matières

Fiche signalétique.....	2
1 Contexte de l'intervention.....	3
1.1 Les travaux de 2011 et 2014	3
1.2 Les travaux de 2016	4
1.3 Contexte archéologique	6
2 Constats archéologiques.....	9
2.1 Le bâtiment 1, un corps de bâtiment qui évolue vers l'ouest (Phase 1).....	9
2.1.1 Le local 1 (Phase 1a)	9
2.1.2 Aménagements extérieurs du local 1, puis agrandissement du bâtiment vers l'ouest: locaux 2 et 3 (Phase 1b).....	10
2.1.3 Transformations au nord et au sud (Phase 1c).....	11
2.1.4 Aménagements sommaires du bâtiment et occupation fruste (Phase 1d)	12
2.1.5 Nouvelle paroi nord et utilisation des ruines (Phase 1e)	14
2.2 L'espace 2 : un jardin ou une cour clôturé sur les ruines arasées (Phase 2).....	14
2.3 Un nouveau bâtiment (bâtiment 3) construit sur les ruines de l'enclos (Phase 3)	15
2.4 La maison Duc actuelle (Phase 4).....	15
2.4.1 Un mur de bâtiment antérieur à 1690 (Phase 4a).....	17
2.4.2. Le bâtiment n° 63, construit en 1690 (Phase 4b).....	18
2.4.3 Les constructions les plus récentes (Phase 4c).....	18
2.5 Un vestige isolé.....	18
3. Evolution du quartier et datation.....	18
3.1 Le bâtiment 1 (Haut Moyen Age).....	18
3.2 L'espace 2 (Epoque romane)	20
3.3 Le bâtiment 3 (Bas Moyen Age)	20
3.4 La maison Duc (Epoques moderne et actuelle)	21
4. Mobilier	21
5. Figures.....	22
6. Planches	33
7. Documents annexes	38
Liste des unités de terrain (UT)	39
Liste des relevés	93
Liste du mobilier.....	95
Liste des datations radiocarbone (C ¹⁴)	97
Organigramme de diathèque numérique	99

Fiche signalétique

Commune :	St-Maurice VS, district de St-Maurice
Lieu-dit :	Grand-Rue, n°59 - 63
Chantier :	Maison Duc (parcelles no 108, 109, 110)
Sigle :	SMD16
Coordonnées :	CNS1304, 566'498/118'730. Altitude : 412,30 à 414,50 m
Projet :	Démolition de la partie récente de bâtiments anciens (XVII ^e s.), construction d'un bâtiment neuf à leur emplacement, implantation de nouvelles canalisation sous tout le bâtiment. Promoteur : Commune de St-Maurice. Architecte : Catherine Gay-Menzel.
Exécution des travaux :	Multone SA, Monthey (excavation, construction)
Surface de la parcelle :	352 m ²
Surface surveillée :	56 m ² , profondeur 0,60 à 1,50 m
Date de l'intervention :	12 mai au 8 juillet 2016 (discontinu)
Coordination :	Archéologie cantonale (C. Brunetti)
Mandataire :	Bureau TERA Sàrl, Sion, (A. Antonini)
Equipe de fouille :	Marie-Paule Guex (archéologue responsable sur place), Fabien Maret, Mauro Cuomo, Jean-Christophe Moret, (archéologues)
Topographie :	Claude-Eric Bettex, Archéologie cantonale
Contexte archéologique :	Habitat
Datation :	De l'Antiquité tardive à nos jours

Résumé

Au cours des travaux de terrassements précédant la réhabilitation de la maison Duc, des vestiges s'étalant de l'Antiquité à nos jours ont été mis au jour.

Les restes d'un bâtiment de grande importance sont apparus à peu de distance de ceux qui ont été découverts sous l'avenue d'Agaune en 2012 – 2013 (Haut Moyen Age). Par leur qualité et leur aspect, ils se rapprochent de ces derniers. Ils s'alignent du côté est sur la Grand-Rue, vraisemblablement établie sur le tracé de la route antique traversant l'agglomération, et sur ce qui semble être un passage antérieur à la rue des Petites Fontaines du côté nord.

Ces grands locaux équipés de sols en mortier peints en rouge ont été partiellement explorés grâce à des tranchées ciblées. Ils appartiennent à un bâtiment construit le long de la route, puis agrandi vers l'arrière en direction de l'ouest.

Après avoir été occupé à l'état de ruine, le bâtiment a été arasé et remplacé par un jardin clôturé donnant vers l'ouest, et aligné sur le passage nord. Puis le jardin a été abandonné, sa clôture abattue pour laisser place à un nouveau bâtiment qui semble s'aligner sur la route principale, et dont la paroi nord est implantée exactement sur le tracé des murs des édifices précédents. Ce bâtiment semble avoir été conçu dans un esprit moderne autour d'une cour intérieure, des caves, des ateliers, disposés sur l'arrière et *a priori* des pièces de séjour donnant sur la rue. Enfin, il est démantelé, peut-être de manière progressive, et les corps de bâtiment de la maison Duc sont érigés successivement. Le plus récent d'entre eux est aligné sur la rue nord et le linteau de sa porte est gravé de la date 1690. L'arrière de la maison est occupé par des caves, des réduits, des cours intérieures sur lesquelles donnent cuisines et sanitaires. Ces locaux domestiques ont été maintes fois remaniés au cours des XIX^e et XX^e siècles.

1 Contexte de l'intervention

1.1 Les travaux de 2011 et 2014

En raison de la proximité de l'abbaye et des vestiges qu'elle recouvre, le projet de réhabilitation de trois bâtiments d'habitation mitoyens sis aux n° 59 à 63/65 de la Grand-Rue, dits « maison Duc » et inoccupés depuis plusieurs années, a fait l'objet d'une expertise du bâti en 2011¹, puis de sondages exploratoires dans le sous-sol en 2014, (PI. I).

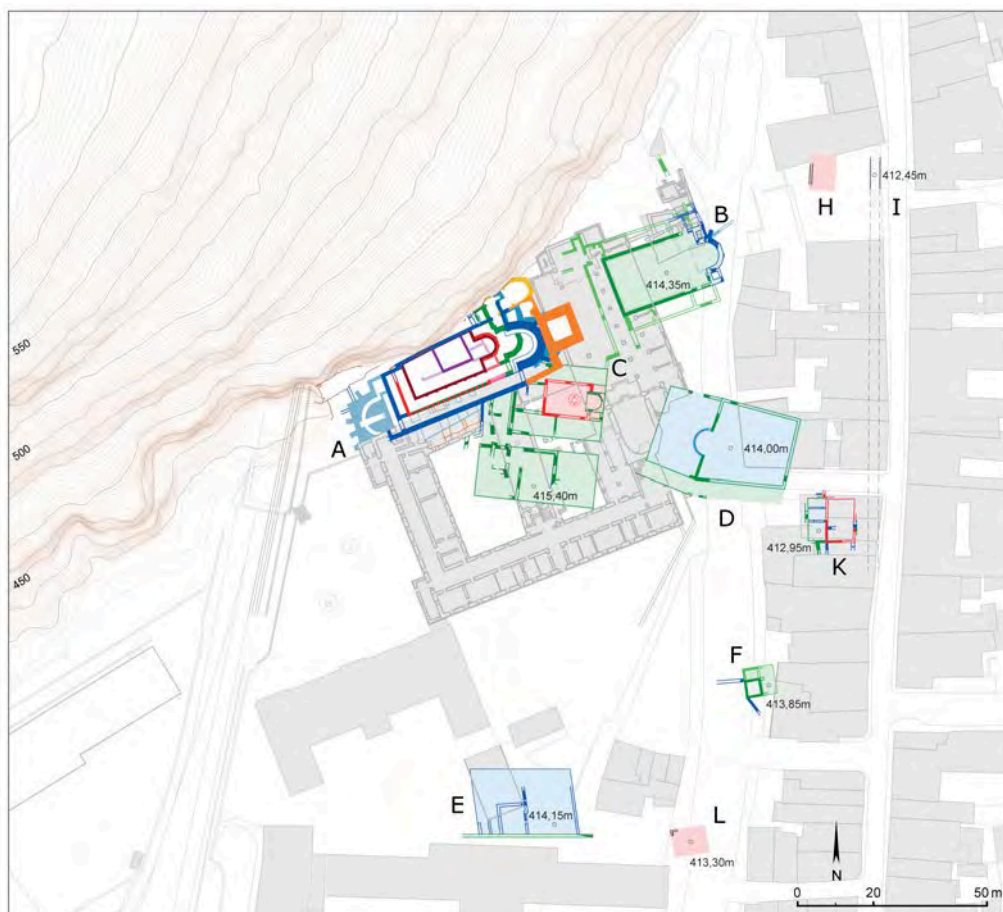


Planche I St-Maurice. Extrait du plan général des vestiges du Haut Moyen Age.

A : les églises du Martolet. B : l'église du Parvis. C : le baptistère et les bâtiments attenants. D : l'aula. H : bâtiment chauffé par hypocauste. I : tronçon de la voie antique. K : vestiges de la Maison Duc.

L'expertise de 2011 a révélé que la partie ouest des bâtiments, abritant les caves et comprenant une petite terrasse intérieure, ainsi que le réduit du n° 59², étaient des aménagements plus récents (XIX^e – XX^e siècles) que les façades de la Grand-Rue et de la rue des Petites Fontaines (porte datée de 1690, antérieure à l'incendie de 1693). Il a donc été décidé de démolir cette partie, en accord avec le service des Monuments Historiques (PI. II).

Les sondages de 2014 ont été effectués selon la profondeur prévue des terrassements (-0,60 m sous le niveau de référence 414,00 établi du côté de la Grand-Rue), d'enfouissement des canalisations (-0,80 m), et de la fosse pour l'ascenseur (-1,50 m). Leur emplacement dépendait en outre des possibilités d'excavation, limitées par la présence des sols modernes en béton, des cages d'escaliers et des aménagements modernes non encore démontés. L'emplacement du futur ascenseur, nécessitant l'excavation la plus profonde, n'avait pas pu être exploré : un escalier occupait l'endroit (PI. II).

¹ Voir Alessandra Antonini et Marie-Paule Guex, Saint-Maurice, Grand-Rue n° 59 – 61 – 63/65, Parcelles n° 108 – 109 – 110, Rapport de mai 2011

² Les numéros de bâtiment, les noms des locaux et leur situation se trouvent sur la planche II.

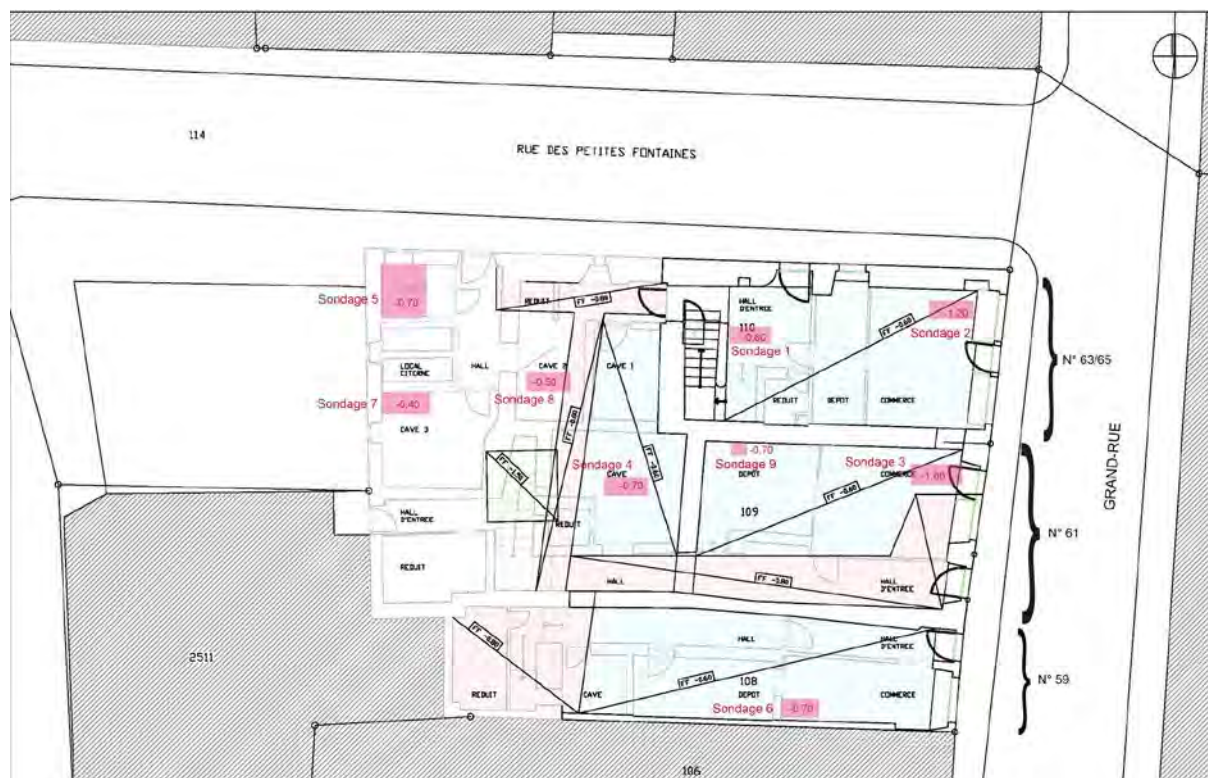


Planche II St-Maurice, Maison Duc. Projet de réhabilitation au niveau du rez-de-chaussée, avec profondeur des impacts par rapport au niveau de la Grand-Rue. Les rectangles roses sont les sondages effectués en 2014, avec leur profondeur par rapport à la Grand-Rue.

Deux sondages (sondages 5 et 7) ont été effectués dans le secteur ouest où aucune excavation n'était prévue : ils ont révélé la présence d'un mur nord-sud, et des niveaux de circulation similaires à ceux qui ont été mis au jour en 2013 dans le passage longeant la façade sud de l'*aula*, sous l'avenue d'Agaune. Les autres sondages ont montré la présence de niveaux d'utilisation divers (terre battue, sables, pavage de dalles et de pierres), difficiles à interpréter et à attribuer aux bâtiments existants. Les sondages effectués dans les parties orientale et sud du bâtiment (sondages 2, 3, 6) ont surtout révélé la présence d'un remblai très grossier sous les divers niveaux de marche.

Sur la base de ces résultats, la stratégie établie était de suivre les travaux de terrassements et l'ouverture des tranchées de canalisation afin de prévenir la présence éventuelle de vestiges de plus grande envergure. Le dessin d'une coupe est-ouest, voire d'une coupe nord-sud, était projeté.

1.2 Les travaux de 2016

Les travaux de terrassements ont débuté le 12 mai 2016³ (PI. III). Une tranchée pare-gel est-ouest (tranchée 1) a été ouverte sur le tracé de la façade nord récemment démolie ; puis l'excavation pour l'ascenseur a été pratiquée (tranchée 2). Face à l'abondance des vestiges apparus dans ces deux premières fouilles, demande a été faite au maître d'œuvre d'ouvrir deux tranchées supplémentaires jusqu'à la profondeur des vestiges, à 1,30 m sous le niveau de marche du chantier, soit 1 m sous le niveau de référence 414,00 (PI. IV). Ces deux tranchées (tranchées 3 et 4) agrandissent vers le nord et vers l'ouest la fouille de l'ascenseur où des sols en mortier peints en rouge sont apparus (fig. 1 et 2). La tranchée 3 suit le parement externe oriental d'un mur nord-sud mis au jour lors des deux premières excavations. Suite à la découverte⁴ d'un mur nord-sud plus ancien que les précédents dans la limite orientale des fouilles, un nouveau sondage a été pratiqué à l'est de cette maçonnerie

³ L'entreprise Multone, Monthey, chargée des travaux, a volontiers collaboré à nos interventions.

⁴ Le profil est de la tranchée 2 s'est effondré en raison de la présence de ce mur immédiatement derrière celui-ci.

(tranchée 5)⁵. Des relevés des profils des tranchées 2, 3, 4 et 5 ont été exécutés lors de cette phase d'intervention (PI. V et VI).



Planche III St-Maurice, Maison Duc. Emplacement des tranchées de fouille. En gris, les murs conservés de la maison Duc. En vert, la localisation de la coupe PI. V. En bleu, localisation de la coupe PI. VI.

Les travaux suivants ont atteint des profondeurs moins conséquentes. Le sommet du mur le plus ancien a été dégagé dans sa partie sud, puisque la profondeur de terrassement envisagée à cet emplacement coïncidait avec celui-ci (tranchée 9)⁶. La fouille pour l'implantation d'une chambre dans l'angle sud-ouest du chantier a fait l'objet d'une intervention plus attentionnée (tranchée 11). Les autres travaux, exécutés dans le secteur oriental de la maison Duc ont été, selon les indications de l'Archéologie Cantonale, exécutés rapidement : les profils des tranchées pour canalisations ont été documentés par des colonnes stratigraphiques et les vestiges situés par triangulation (tranchées 6, 7, 8, 10). Dans la partie sud du bâtiment, une tranchée plus profonde que prévue dans le projet initial a été effectuée afin d'y enfouir les égouts (tranchée 8, 1,60 m sous le niveau de référence). Elle a été suivie de près, mais aucun vestige n'y a été constaté : une couche de remblai grossier de plus de 1 m d'épaisseur a été observée dans sa moitié inférieure, conformément au résultat des sondages de 2014⁷. Les travaux d'excavation et de terrassement, ainsi que l'intervention archéologique, ont pris fin le 8 juillet⁸.

⁵ Les coûts de creusement et de remblaiement de ces travaux supplémentaires effectués à notre demande ont été pris en charge par le maître d'œuvre.

⁶ L'entreprise Multone a spontanément dégagé aussi le retour que fait ce mur vers l'est.

⁷ En outre, une conduite moderne avait déjà oblitéré les éventuels vestiges.

⁸ Marie-Paule Guex (reponsable sur place), Mauro Cuomo, Fabien Maret, Jean-Christophe Moret, archéologues.

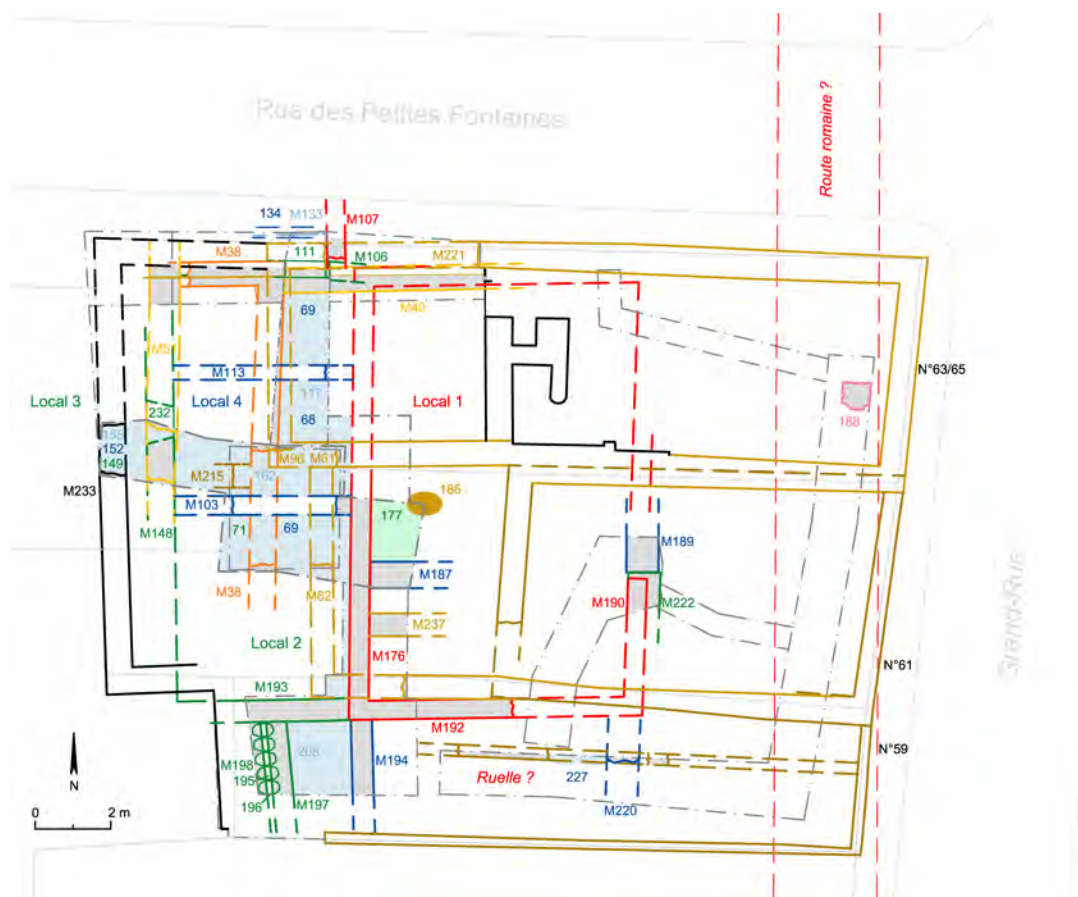


Planche IV St-Maurice, Maison Duc. Plan compilant toutes les phases des vestiges mis au jour.

1.3 Contexte archéologique

La maison Duc, située sur le côté ouest de la Grand-Rue, occupe un emplacement compris entre l'abbaye, dont les vestiges les plus anciens remontent aux IV^e – V^e siècles⁹, et la probable route antique dont la Grand-Rue reprend approximativement le tracé¹⁰. La limite ouest de la parcelle est à quelques mètres seulement de la limite orientale connue de l'*aula* mise au jour sous l'avenue d'Agaune et sous l'extrémité de la rue des Petites Fontaines en 2012 – 2013 (PI. I). La découverte de vestiges était donc attendue sous la maison Duc, la seule inconnue étant leur profondeur. Les sondages de 2014 étaient trop superficiels pour mesurer leur importance, mais ils ont permis d'envisager une plus grande densité à l'ouest qu'à l'est, ce que la fouille de 2016 a confirmé. A l'est, la rue antique n'a pas été mise au jour : elle est soit située plus profondément, soit détruite ou n'a jamais existé à cet emplacement.

⁹ A. Antonini, « Archéologie du site abbatial (des origines au X^e siècle) », dans *L'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune 515-2015, Histoire et archéologie*, vol. 1, Infolio, 2015, p. 27 à 109.

¹⁰ Voir à ce sujet le rapport A. Antonini, J.-C. Moret, *Saint-Maurice 2006/7, Investigations sur la Place du Parvis et le Parvis de l'église. Fouilles archéologiques et sondages géoradar*, décembre 2007.

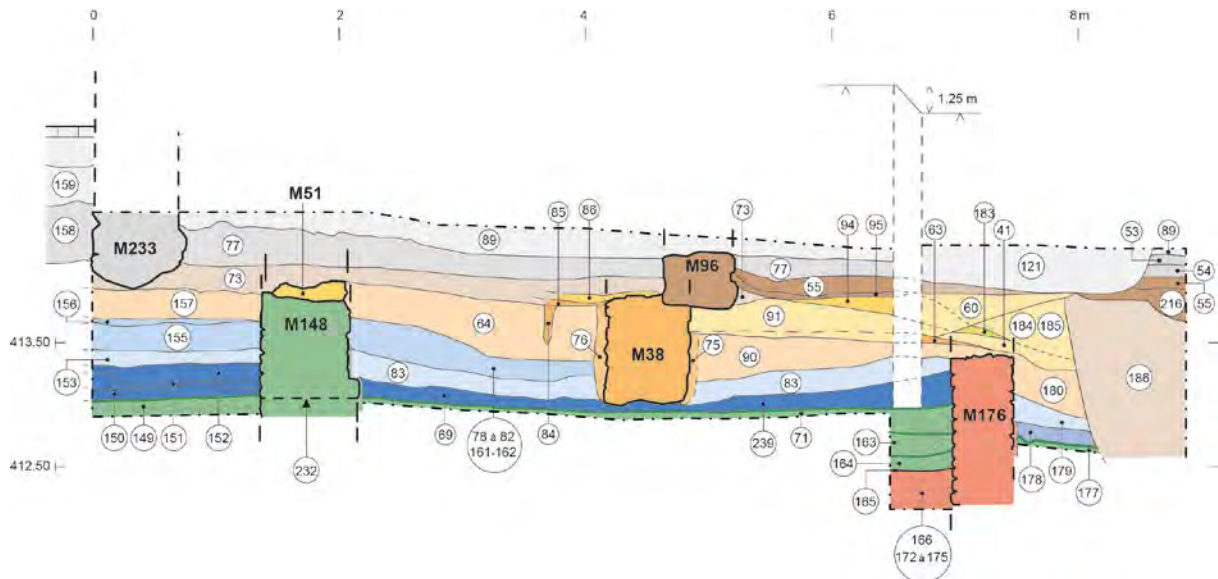


Planche V St-Maurice, Maison Duc. Coupe est-ouest, vue nord. Situation exacte sur planche III. (Voir planche à l'échelle en fin de rapport).

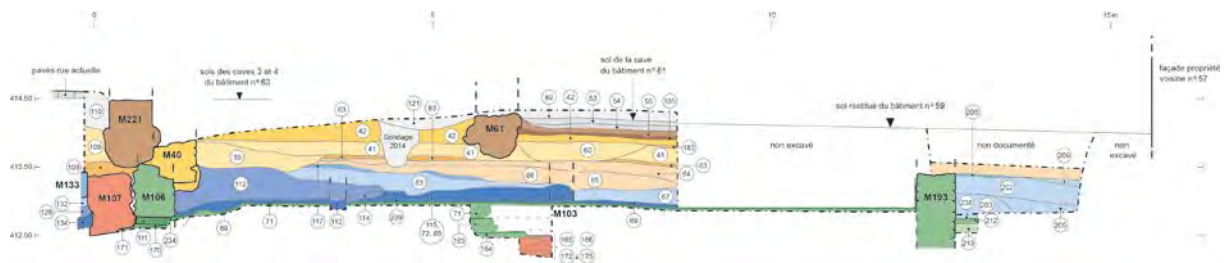


Planche VI St-Maurice, Maison Duc. Coupe nord-sud, vue est. Situation exacte sur planche III. (Voir planche à l'échelle en fin de rapport).

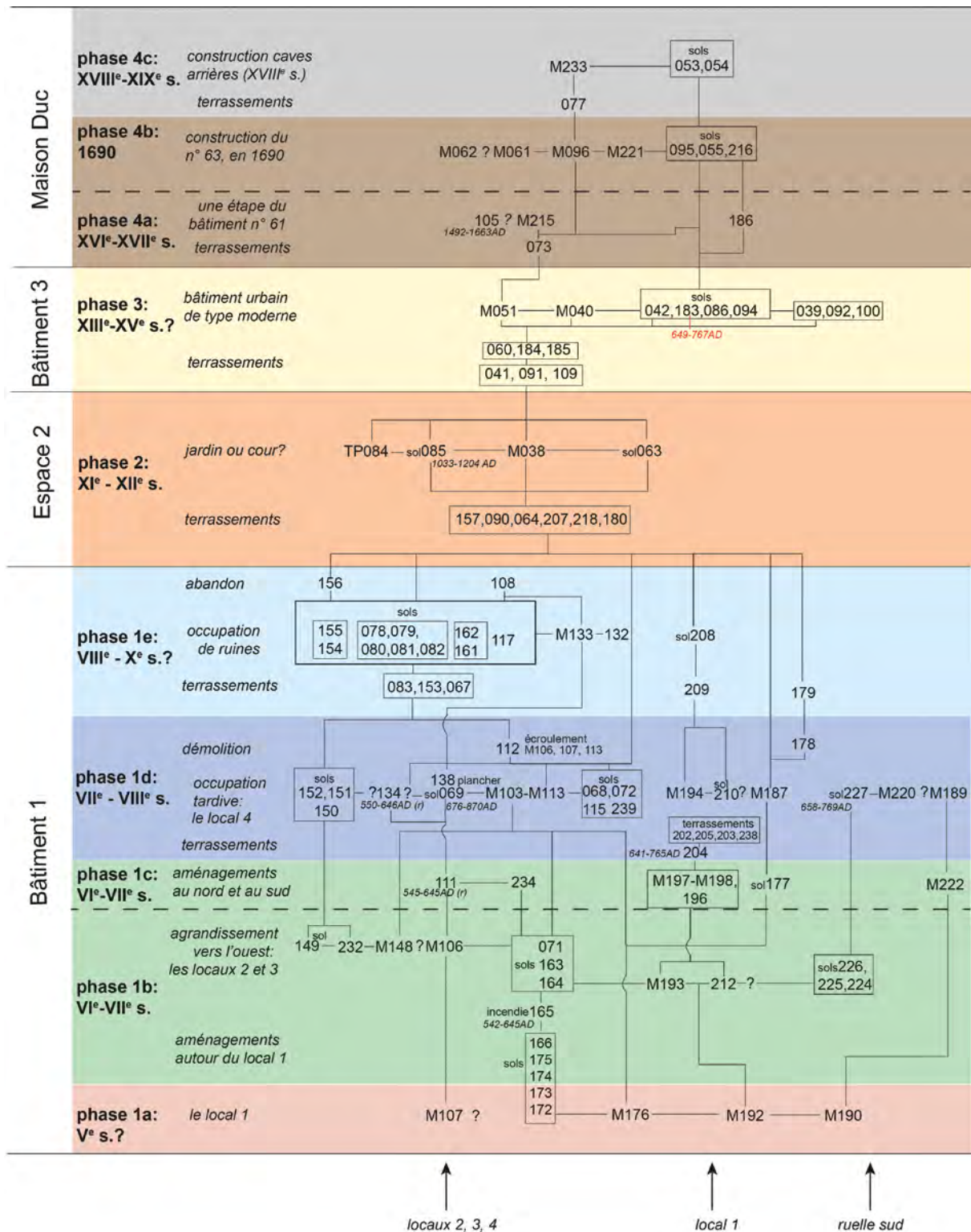


Planche VII St-Maurice, Maison Duc. Diagramme chronostratigraphique des découvertes. (Les dates suivies d'un (r) signifient qu'elles ont été effectuées sur des pièces de bois en remploi. La date inscrite en rouge indique une incohérence chronologique.)

2 Constats archéologiques

L'attribution des vestiges les plus anciens (bâtiment 1) de la maison Duc aux phases-couleur du site de l'abbaye se base principalement sur la chronologie établie pour l'*aula*, dont le développement présente des similitudes avec le bâtiment 1 de la maison Duc¹¹, mais aussi sur les résultats des datations au radiocarbone (voir tableau en fin de volume). Les vestiges postérieurs au bâtiment 1 trouvent eux aussi leur pendant sur le site de l'*aula*, et ont donc pu être contextualisés dans une phase-couleur.

Sur le site de l'abbaye, les phases-couleur se distribuent comme suit : **rouge** : IV^e – V^e siècles. **Vert** : V^e – VI^e siècles. **Bleu foncé** : VII^e – VIII^e siècles. **Bleu clair** : VIII^e - IX^e siècles (carolingien). **Orange** : époque romane. **Jaune** : époque gothique – Bas Moyen Age. **Brun** : XVII^e – XIX^e siècles. **Gris** : XIX^e à aujourd'hui.

2.1 Le bâtiment 1, un corps de bâtiment qui évolue vers l'ouest (Phase 1)

Ce bâtiment semble constitué au départ d'un bâtiment rectangulaire isolé et construit au bord de la rue principale de la ville. Il a été agrandi vers l'ouest et incorporé dans un complexe comprenant de grandes salles équipées de plusieurs sols successifs. Peu à peu, l'occupation du complexe semble périlcliter et devenir moins fastueuse qu'à ses débuts ; puis le bâtiment semble être tombé en ruine, et avoir été réparé, réoccupé, avant d'être définitivement abandonné et finalement rasé.

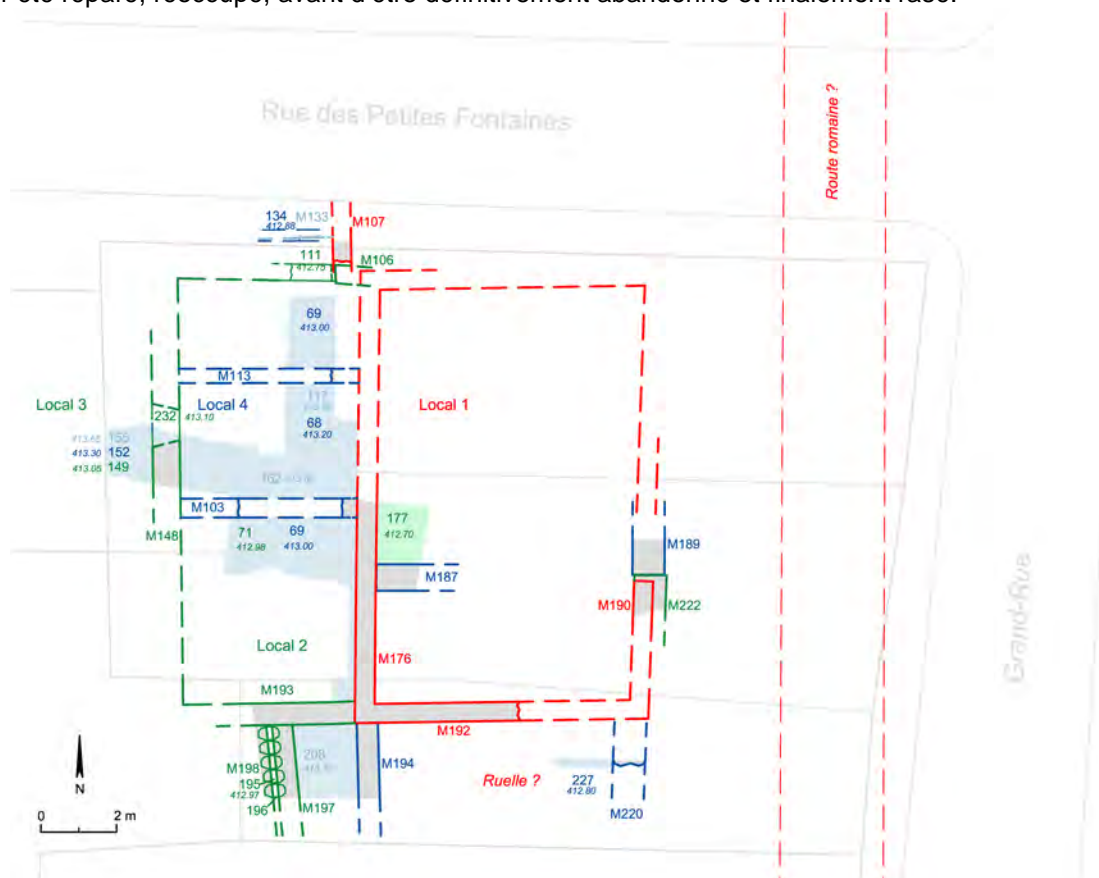


Planche VIII St-Maurice, Maison Duc. Bâtiment 1, phases 1a (rouge), 1b et 1c (vert), 1d (bleu foncé), 1e (bleu clair). (Voir planche à l'échelle en fin de rapport).

2.1.1 Le local 1 (Phase 1a)

Le vestige le plus ancien mis au jour lors de ces fouilles est un local, ou un corps de bâtiment, dont les parois sud, est et ouest partiellement observées, sont localisées sous les bâtiments n° 59 et n° 61 de la maison Duc (**PI. VIII**). Aligné sur la future Grand-Rue, et *a priori* sur la rue antique, l'édifice est

¹¹ Le rapport portant sur l'avenue d'Agaune, l' « aula » et l'église du parvis est prévu à une date ultérieure.

constitué de murs très caractéristiques¹² de 0,50 – 0,55 m d'épaisseur, édifiés à l'aide de pierres plates et émoissées agencées régulièrement (murs M176, 190, 192) (**fig. 3**). Ils délimitent une surface de 7,80 m de largeur pour une longueur de plus de 6 m. L'extrémité nord du tronçon de paroi orientale observé semble parementée en front de mur (**fig. 4**). Un piédroit de porte pourrait y être restitué. La limite nord du local pourrait être restituée sur la base des constats effectués pour les phases suivantes, où les façades nord sont toutes alignées sur la rue actuelle des Petites Fontaines, qui dès lors semble avoir une origine assez ancienne.

Ce local n'a pas fait l'objet d'investigations, ses niveaux d'occupation se situant sous le fond de fouille des architectes. Seul un sondage (tranchée 5) contre la face intérieure de la paroi ouest a mis en évidence le dernier sol en mortier du local, à la surface peinte en rouge (UT177) (**fig. 5**). Les premiers sols restent inconnus.

2.1.2 Aménagements extérieurs du local 1, puis agrandissement du bâtiment vers l'ouest: locaux 2 et 3 (Phase 1b)

Autour du local 1

A l'extérieur du local 1, seul le côté ouest a fait l'objet d'un constat (tranchée 2): un litage de sédiments noirs (piétinements) et de recharges de mortier, se développant sur une hauteur de 0,30 m (UT166, 172 à 175) forment les niveaux les plus anciens observés sur le site. Pourtant, aucun d'entre eux ne peut être associé à la phase d'origine du local 1 : le niveau de construction de celui-ci se situe encore plus bas.

Ce litage de silts noirs intercalés de petites couches de sables ou de mortier sont des niveaux de marche caractéristiques d'espaces extérieurs, partiellement couverts, régulièrement mouillés et piétinés : un portique, un appentis, un local dont la toiture n'est pas étanche (**fig. 6**). Avant l'agrandissement ouest du bâtiment (phase 1b-c), le local 1 était donc bordé à l'ouest par un de ces espaces. Le niveau supérieur, charbonneux, pourrait refléter un incendie (UT165). La datation radiocarbone (C¹⁴) du charbon de bois a livré une date entre 542 et 645 AD¹³. Elle témoigne d'aménagements de bois appartenant au plus tôt à la seconde moitié du VI^e siècle.

Au sud du local 1, des litages de limon, de sables, de mortier fusé (UT224 à 226), similaires à ceux vus à l'ouest et situés approximativement à la même altitude, pourraient leur être associés, ou être rapprochés de la construction de l'édifice, mais le déroulement des travaux n'a pas permis d'établir clairement leur relation avec la paroi méridionale du local 1 (**fig. 7**).

En limite nord du chantier, un mur nord-sud (M107) dont seul le parement ouest a été observé dans le profil de la tranchée 3, pourrait appartenir à la même phase d'occupation bien que présentant des caractéristiques différentes (**fig. 8**). La relation chronologique avec le local 1 est indéterminée car elle a été oblitérée par des constructions postérieures.

Agrandissement ouest : les locaux 2 et 3

Le local 2

Un incendie (UT165) est peut-être à l'origine de l'aménagement d'une nouvelle aile du bâtiment, en parallèle avec la probable réfection de celui-ci. Un sol en mortier sur radier de pierres (UT164) est aménagé directement sur le niveau incendié repéré à l'ouest. Il présente une surface peinte en rouge et témoigne de la transformation de l'espace ouvert en un volume fermé. Sur ce sol sont aménagés successivement deux autres sols en mortier sur radier de pierres et peints en rouge (UT163 et UT71), sans qu'aucun sédiment ne soit déposé entre eux (**fig. 6**). Les trois sols en mortier atteignent ensemble une épaisseur de plus de 0,50 m. Les parois autour des deux premiers sols de ce local (local 2) sont inconnues. Quant au troisième sol, il est délimité à l'ouest par un mur (M148) parallèle à la façade ouest du local 1 (UT176) à une distance de 4,90 m. Cette paroi est pourvue sur sa face orientale d'un socle de 8 cm de largeur, situé 0,20 m au-dessus du dernier sol en mortier (UT71). Les parements du mur et du socle sont enduits d'un mortier au tuileau contre lequel s'appuie le sol. Aucun indice ne permet de déterminer si cette paroi a été construite dès l'aménagement du premier sol en mortier. Le local 2 est délimité au sud par un mur (M193), différent du précédent mais comportant aussi des restes d'enduit au tuileau sur son parement nord, contre lequel le dernier sol en mortier

¹² La facture de ces murs est aussi très différente de celle de tous les autres murs mis au jour sur le site. Elle atteste un savoir-faire et une technique différents qui placent ces murs dans un contexte différent et probablement une époque plus ancienne.

¹³ Poz-86371, 1475 +/- 30 BP, soit 542 – 645 AD (95,4%, à 2 sigma).

s'appuie. Ce mur est aligné sur la façade sud du local 1 (**fig. 9**) ; il pourrait être d'origine dans l'agrandissement du bâtiment 1, cette limite constituant probablement sa façade. La jonction des parois ouest et sud du local 2 n'a pu être observée lors de ces travaux¹⁴. Du côté nord, la limite du local n'est pas claire, puisque la relation chronologique entre le mur (M106) qui pourrait en tenir lieu repéré dans la tranchée 3 et le dernier des sols en mortier (UT71) est indistincte. Cette limite est déduite de la disposition des structures. Le mur nord-sud (M107) repéré dans ce secteur est incompatible avec le sol en mortier (UT71). Comme il paraît pourtant rester fonctionnel à cette époque, seule l'existence d'une fermeture est-ouest située à l'emplacement du mur repéré en profil dans cette zone (M106) rend cette situation plausible. Ce mur est-ouest (M106) perce le mur antérieur (M107) mais ce dernier reste utilisé (**fig. 8**). La limite nord du local se situe donc bien à cet endroit, qu'il s'agisse du mur (M106) ou d'un mur antérieur qu'il remplace ; la longueur du local atteint ainsi 11 m.

Le local 3

A l'ouest de la paroi occidentale du local 2 (M148), un autre sol en mortier à la surface peinte en rouge (UT149) est observé. Il témoigne de l'existence d'un autre local fermé (local 3). Situé à la même altitude que le sol de la salle 2, il lui est vraisemblablement contemporain. L'existence de sols antérieurs n'a pas pu être démontrée dans le local 3.

La paroi mitoyenne des locaux 2 et 3 (M148) a été mise au jour à l'occasion du creusement de la tranchée 4. Son sommet arasé est conservé 0,90 m au-dessus du sol dans le profil sud, et au même niveau que celui-ci dans le profil nord. Cette anomalie peut s'expliquer par la présence d'une porte (UT232), dont le piédroit sud est souligné par un retour de l'enduit au tuileau. La disposition des pierres voisines suggère un ébrasement de la porte vers l'ouest (**fig. 10**).

2.1.3 Transformations au nord et au sud (Phase 1c)

La limite nord du local 2

Une porte (UT111) est percée dans la paroi nord du local (M106). A défaut d'avoir pu être observé sur le terrain, le percement de la porte est ici aussi déduit de la disposition des éléments les uns par rapport aux autres. Le front de mur qui comporte le piédroit de la porte coïncide avec le profil de la tranchée 3 et la maçonnerie visible n'est ni nettement parementée, ni nettement arrachée (**fig. 8**). Une pièce de bois (disparue) revêtait le piédroit maçonné comme semble le démontrer la face parfaitement plane du mortier habillant la maçonnerie. Le seuil en bois a subsisté à la base du piédroit sous la forme d'un sédiment brun foncé, fin et homogène, dont la surface horizontale est visible 0,70 m sous le sommet conservé du mur (**fig. 11**).

Le seuil repose sur une chape de mortier qui pourrait être le sommet des fondations du mur ; ces dernières n'ont toutefois pas été mises au jour. Le seuil est situé 0,25 m sous la surface du dernier sol en mortier (UT71) ; cette disposition implique que la porte a été percée, car son niveau d'utilisation n'est pas adapté au sol intérieur. Pour rattraper cette différence de niveau, le sol a été rectifié de sorte à former une petite rampe sur sa bordure nord. Un peu de mortier (UT234) complète l'espace entre l'extrémité modifiée du sol et le seuil. A cette époque, le local avait donc une surface de 11 x 4,50 m, sans subdivision interne.

Au nord du seuil, les niveaux de marche sont difficiles à appréhender en raison de l'exiguïté de la surface observée (extrémité de la tranchée 3). Lorsqu'ils ne sont pas oblitérés par des excavations plus récentes, ils semblent constitués de terre battue. Une pièce de bois (UT134) horizontale et parallèle au seuil à une distance de 0,70 m, a été repérée dans le profil nord de la tranchée. Sa hauteur atteint 0,20 m ; sa surface semble incurvée et se situe 8 cm au-dessus du seuil. Elle pourrait être interprétée comme une conduite en bois¹⁵ ou comme un élément de châssis d'un plancher postérieurs au seuil, car sa position surélevée est incompatible avec celui-ci (**fig. 12**).

Le seuil (UT111) et la poutre (UT134) ont fait l'objet d'analyses radiocarbones¹⁶. Tous deux s'intercalent dans un intervalle similaire (respect. 545 – 645 AD et 550 – 641 AD), alors même qu'ils

¹⁴ Cette jonction a vraisemblablement été détruite par la façade de l'immeuble voisin, construite dans les années 1960, lors des travaux d'ouverture de l'avenue d'Agaune.

¹⁵ Ce type de conduites en bois est attesté au sud de l' « aula ».

¹⁶ UT111 : Poz-86373, 1470 +/- 30 BP, soit 545 – 645 AD (95,4%, à 2 sigma).
UT134 : Poz-86374, 1465 +/- 30 BP, soit 550 – 641 AD (95,4%, à 2 sigma).

n'ont pas été installés en même temps, ni même prévus pour fonctionner ensemble comme le démontre leur niveau d'insertion. La datation du seuil entre dans la fourchette chronologique attribuée à la phase-couleur verte à laquelle il a été attribué par chronologie relative. Cependant cette date est la même que celle fournie par le niveau incendié (UT165) antérieur à la construction des locaux 2 et 3. Or il est clair que le seuil n'existait pas encore lors de l'aménagement de la structure de bois qui a été incendiée (UT165). Une conclusion s'impose donc : le bois du seuil et celui de la poutre (UT134) sont des remplois.

Au sud du local 2 : un drain ?

La paroi sud (M193) du local 2 est donc située dans le prolongement occidental du mur sud du local 1, et, en vertu de cette position, pourrait être la façade méridionale du bâtiment.

Au sud de ce mur, un aménagement, probablement un drain, a été repéré (tranchée 11). Son sommet correspond à l'altitude du sol en mortier le plus récent du local 2. Il s'agit d'un mur (M197) de 0,54 m d'épaisseur, perpendiculaire à la paroi sud du local et repéré sur une longueur de 2 m, dont les parements sont construits vraisemblablement contre terre. Sa face ouest est doublée à peu de distance (0,30 m env.) par une maçonnerie (M198) d'épaisseur inconnue¹⁷. L'espace entre les deux murs a une profondeur supérieure à 0,50 m, dont le fond est colmaté par du sédiment d'infiltration très fin et homogène. Il est recouvert de dalles équarries liées au mortier, dont les bords reposent sur les deux murs. L'extrémité sud de cette « conduite », probablement perturbée par des constructions plus récentes dont la façade actuelle du bâtiment voisin, semble effondrée (fig. 9). La fonction de cet équipement d'assainissement n'est pas connue ; sa présence suggère que ce secteur est extérieur au bâtiment. Le drain est appuyé contre le parement de la façade méridionale du bâtiment 1 et coupe un niveau de mortier fusé (UT212), le probable niveau de construction de cette façade¹⁸. Il est contemporain ou postérieur du corps de bâtiment comprenant le local 2, et a coexisté avec lui.

Un niveau charbonneux (UT204), dont l'interprétation est indéterminée, scelle le couvercle de dalles. Il suggère que ce dernier est resté à l'air libre avant le dépôt de charbon de bois. Pourtant, aucun niveau de circulation en relation avec cet aménagement n'est reconnaissable.

Le drain est ensuite scellé par un remblai de terrassement (UT202) ; positionné dans le prolongement de la façade ouest du local 1, un mur nord-sud (M194) est construit dans ce remblai. Situé au sommet de sa fondation (UT210), un niveau de sol en graviers pourrait lui être associé.

La datation au radiocarbone (C14) du charbon de bois¹⁹ (UT204) qui scelle le drain cale l'enfouissement de ce dernier au cours du VII^e, voire au VIII^e siècle.

L'utilisation du local 1 après l'agrandissement vers l'ouest ?

A une époque indéterminée, qui est vraisemblablement à placer entre les phases 1b et 1d comprises, la façade est du local 1 a été doublée par un mur (M222) de 0,35 m d'épaisseur ; il double aussi le piédroit sud de la porte primitive (tranchée 7). La longueur de façade ainsi renforcée est inconnue (fig. 4).

A l'intérieur, le dernier et seul sol connu du local 1 est une chape de mortier peinte en rouge (UT177) mise au jour au fond d'un sondage (tranchée 5). Elle est appuyée contre le crépi du mur ouest du local (M176) et est située 0,30 m plus bas que le dernier sol en mortier du local 2 voisin (fig. 5). Sa date d'utilisation est indéterminée. Elle s'insère entre la construction du local (phase 1a) et sa subdivision par une paroi de refend (M187, phase 1d).

2.1.4 Aménagements sommaires du bâtiment et occupation fruste (Phase 1d)

Le local 1 : nouvelles transformations

La porte d'entrée orientale a été bouchée par une maçonnerie (M189) qui remplace peut-être la partie nord de la façade. Une autre entrée n'a pas pu être localisée ailleurs. Une maçonnerie (M220) de facture identique au bouchon (M189) semble avoir été construite dans le prolongement méridional de la façade est, au-delà de la façade sud (fig. 13). Un niveau de marche (UT227) constitué de limon et contenant un grand nombre d'ossements (faune) lui est associé. La datation radiocarbone effectuée sur un os a fourni une date aux VII^e et VIII^e siècles²⁰.

¹⁷ Sa face ouest est sous le profil du secteur exploré

¹⁸ En effet, il a été observé grâce à un sondage de très petite taille.

¹⁹ Poz-86582, 1345 +/- 30 BP, soit 641 - 765 AD (95,4%, à 2 sigma).

²⁰ Poz-86368, 1305 +/- 30 BP, soit 658 - 769 AD (95,4%, à 2 sigma).

A l'intérieur, le local semble avoir été subdivisé par une paroi est-ouest (M187) fondée sur la surface rouge du sol en mortier (UT177). Le niveau de marche associé à ce mur du côté nord semble coïncider avec le sol en mortier de la salle. Les travaux n'ont pas permis de déterminer si le niveau de marche contemporain de ce mur sur son côté sud était le même. Dans le prolongement sud de la façade occidentale, le mur (M194), construit dans le remblai de terrassement (UT202) scellant le couvercle du drain (UT196), est de facture similaire et pourrait lui être contemporain. Un niveau d'occupation fait de graviers (UT210), repéré du côté ouest, pourrait être en relation avec cette paroi nord-sud.

Par la suite, dans le local 1 (**fig. 5**), aucun dépôt de silts dû à des piétinements n'a été observé. Une couche de démolition (UT178) couvre directement le sol en mortier (UT177). Lors de la phase 1d, le local 1 était donc soit déjà détruit, soit encore utilisé sous un toit en bon état.

Locaux 2 et 3 : occupation fruste

Des dépôts de silts lités gris foncé (UT69, 239) scellent les derniers sols en mortier (UT71 et UT149) des locaux 2 et 3. Ils contiennent un grand nombre de petits ossements (faune), dont la présence est pour l'heure inexplicable. Ils reflètent l'occupation des locaux alors que leur toiture était défailante.

Au nord de la porte nord du local 2, une conduite en bois est implantée (UT134) en contradiction avec l'utilisation de la porte UT111, mais celle-ci est à mettre en relation avec l'évolution de l'*aula* puisqu'elle semble bien consister en le prolongement de l'une des conduites repérées au sud de la grande salle d'audience. Sa datation est postérieure à la phase 1c et sa présence incite à s'interroger sur la continuité de l'utilisation de la porte UT111 dès la phase 1d. La position de la tranchée 3 n'a pas permis de récolter des informations précises à ce sujet. Les dépôts dus à l'occupation des locaux à cette époque recouvrent l'ancien seuil en bois, et semblent indiquer que le battant de la porte n'était plus en fonction.

L'aménagement d'un espace intérieur : le local 4 dans le local 2

Deux parois légères est-ouest parallèles et distantes de 3 mètres (UT103 et UT113) sont aménagées dans le local 2, de part et d'autre de la porte ouest (UT232). La paroi nord semble construite sur une structure de poteaux dont l'un a été retrouvé (UT113) perçant le sol en mortier sous-jacent. La paroi sud est constituée de terre, et probablement d'une armature de bois complètement disparue, montée sur une base faite de quelques assises de pierres (UT103) (**fig. 6**). Avec les murs est (M176) et ouest (M148), ces cloisons légères forment un local (Local 4) de 3 x 4,90 m.

A l'intérieur s'accumulent des litages de silts gris foncé (UT239, 72, 68) entrecoupés d'une fine recharge de mortier (UT115). Les niveaux de silts contiennent des ossements ; leur épaisseur atteint 0,20 m. Ils sont concaves entre les parois est et ouest (M176 et M148), mais horizontaux entre les parois nord et sud (M113 et M103). Dans les espaces situés au nord et au sud du local 4, le dépôt de silts est moindre quoique plutôt uniforme : 5 à 10 cm (UT69) (**fig. 14**). Il couvre le seuil nord (UT111) et est coupé par une fosse 0,30 m au-delà de ce dernier. Au-dessus se superpose une couche de sédiment gris très fin et très homogène contenant des fragments de bois pourris (UT138) (**fig. 12**) ; elle pourrait constituer un niveau de poussière déposé sous un plancher²¹, depuis disparu, suggérant ainsi une toiture à nouveau étanche à un moment donné.

L'épaisseur différenciée des dépôts indique que l'occupation dans le local 4 était plus dense, ou plus longue dans le temps, qu'alentour.

Les niveaux de circulation lités du local 4 couvrent aussi le seuil de la paroi ouest (UT232)²² et se rencontrent dans le local 3, (silts noirs, recharges de mortier, de sables, d'argile verte) sur une hauteur de 0,30 m (niveaux lités UT150 à UT152). Les couches de silts contiennent également toutes des ossements (**fig. 10**). Leur niveau supérieur est plus haut que celui des couches du local 4 ; elles se sont donc accumulées plus rapidement et reflètent peut-être une occupation plus dense du local 3. Un léger pendage des couches est observé sur le seuil UT232 ; il témoigne des passages par cette porte dont le battant ne pouvait peut-être plus être actionné. Il se pourrait que le local 4, disposé face à la porte UT232, soit accessible via le local 3 uniquement.

Les ossements mis au jour dans les silts ont fait l'objet d'une analyse au radiocarbone, qui a fourni une date entre 676 et 870 AD²³.

²¹ Aucune trace de ce supposé plancher n'a été localisée dans le local 4 entre les parois UT113 et M103. Le plancher semble donc avoir été limité au seul secteur situé au nord du local 4.

²² Dans le cas de cette porte aussi, la question de la pérennité de son utilisation se pose.

²³ Poz-86367, 1250 +/- 30 BP, soit 676 – 870 AD (95,4%, à 2 sigma).

La fin de cette occupation est marquée par l'écroulement (démolition UT112) de la paroi nord (M106) du local 2, et celui probable de la paroi perpendiculaire (M107). Cet écroulement a entraîné l'effondrement de la cloison nord (M113) du local 4 (**fig. 14**).

2.1.5 Nouvelle paroi nord et utilisation des ruines (Phase 1e)

Une nouvelle paroi nord (M133) remplace la cloison nord du local 2 (M106) ; elle est située 0,60 m au nord de la précédente dans l'extrémité nord de la tranchée 3, et est caractérisée par sa tranchée de fondation (UT132) qui perce la démolition, et une grosse pierre de fondation, (**fig. 8**). La paroi sud du local 4 (M103) reste en fonction : le local 4 est donc agrandi vers le nord. Ce dernier et le local 3 ont été nivelés par un remblai de terrassement (UT83, UT153, UT209), qui couvre aussi le secteur au sud du local 4. Une occupation de même type que la précédente semble s'être établie dans ces espaces probablement partiellement couverts ou partiellement ouverts. Elle est aussi perceptible au sud, à l'extérieur du bâtiment 1 (UT208). Dans le local 4, ces niveaux de circulation sont inexistantes au sud et à l'est ou ont été érodés, mais sont bien présents près de la porte ouest (UT78 à 82, UT161 et 162 ; UT117). Dans le local 3, ils paraissent plus denses et structurés (UT154 et 155). Le pendage des couches est toujours distinct au niveau de la porte ; les deux locaux, occupés ensemble, avaient peut-être alors une fonction différente l'une de l'autre.

La surface de cette dernière occupation est jonchée de petits ossements (faune) contenus dans un remblai limoneux de faible épaisseur qui signe l'abandon définitif du bâtiment 1²⁴.

Comme jalon datant, l'analyse radiocarbone des charbons de bois contenus dans la couche UT117 a livré une fourchette de 684 à 876 AD²⁵.

2.2 L'espace 2 : un jardin ou une cour clôturé sur les ruines arasées (Phase 2)



Planche IX St-Maurice, Maison Duc. Espace 2 (orange) et bâtiment 3 (jaune). (Voir plan à l'échelle en fin de rapport).

²⁴ UT108 dans le local 2 et UT156 dans le local 3

²⁵ Poz-86491, 1240 +/- 30 BP, soit 684 – 876 AD (95,4%, à 2 sigma).

Les ruines du bâtiment 1 sont arasées et la démolition nivelée afin de former une surface plane. Le remblai de terrassement atteint par endroit une hauteur de 0,50 m (UT64, 157, 90, 207, 231). Un fût de colonne d'époque romaine en provient (SMD16-2, voir chap. 4 *Mobilier*) ; il témoigne de la volonté d'éliminer ces ruines.

Un nouvel espace enclos de murs solides (0,70 m d'épaisseur) est construit sur la surface aplanie, (M38) (PI. IX). Seules les parois est et nord en sont visibles dans les limites du chantier. (fig. 1, 2 et 15). Elles sont chaînées et forment l'angle nord-est de l'espace 2 (fig. 15). Aucune des deux ne se prolonge vers le nord ou vers l'est. La paroi orientale est fondée directement sur le dernier sol en mortier du bâtiment disparu, sol qui s'est affaissé sous le poids du nouveau mur. Son extrémité sud n'a pas été retrouvée dans la fouille effectuée pour la chambre technique au sud du chantier (tranchée 11). Elle pourrait être chaînée à une façade sud implantée dans le secteur non exploré entre l'excavation de l'ascenseur (tranchée 2) et celle de la chambre (tranchée 11). L'espace 2 avait une surface d'au moins 8 x 2 m.

Aucune porte n'a été mise au jour dans les tronçons de mur observés. Un niveau de circulation horizontal interne est matérialisé par une petite couche de silt brun-noir charbonneux (UT85) ; un trou de piquet lui est associé (UT84). A l'extérieur, un niveau de circulation similaire est visible 0,25 m plus bas (UT63). Ces traces de sols, ténues, indiquent une durée d'utilisation relativement courte pour cet espace, et sont plutôt caractéristiques d'une occupation extérieure : une cour ? un jardin ?

Le niveau de marche intérieur (M85) a été daté par radiocarbone. La fourchette de temps indiquée par l'analyse s'inscrit à l'époque romane²⁶.

2.3 Un nouveau bâtiment (bâtiment 3) construit sur les ruines de l'enclos (Phase 3)

La clôture du jardin 2 est arasée et sa démolition est étalée sur une épaisseur de 0,20 m au maximum (UT41, 91, 109). Un bâtiment neuf est construit sur cette surface (PI. IX). Seules deux de ses parois ont été observées. D'orientation nord-sud (M51) et est-ouest (M40), elles sont construites avec le même type de liant très caractéristique, mais leur chaînage n'a pas pu être mis en évidence (fig. 15 et 16). La paroi ouest coiffe le sommet arasé du mur mitoyen (M148) des locaux 2 et 3 du bâtiment 1. Les deux murs forment l'angle nord-ouest d'un local appartenant à un bâtiment pouvant comprendre d'autres locaux au nord, au sud et à l'ouest.

Le niveau de marche associé à ce local consiste en un pavage de pierres aux arêtes émoussées implantées dans un lit de limon brun-jaune (UT42) (fig. 15). Ce sol très abîmé a été repéré près de la paroi nord (M40). Il a été souvent oblitéré par les niveaux de marche postérieurs, mais il en reste parfois une couche de graviers oxydés (UT86). Il est possible que l'espace soit subdivisé par des parois de refend légères totalement disparues, ce qui expliquerait mieux la présence ou l'absence du sol dans certains secteurs. Ce sol semble se superposer à des niveaux charbonneux ou piétinés (UT94, 183) qui sont des niveaux de travail ou des niveaux de marche antérieurs appartenant au même bâtiment avant la pose du sol pavé (UT42). Le type d'activité qui se déroulait dans ce local était peut-être d'ordre artisanal, car plusieurs fosses comblées de déblais (dont un fût de colonne SMD16-1), sont associées à cette phase (UT39, 92, 100).

Une analyse au radiocarbone a été effectuée sur un niveau charbonneux (UT183) antérieur au sol pavé, mais le résultat est incohérent, car la date fournie remonte aux VII^e ou VIII^e siècle²⁷. La discordance ne peut en outre pas résulter d'une erreur de lecture du profil stratigraphique, car le niveau charbonneux se situe à une altitude plus élevée que le niveau de construction du mur d'époque romaine (M38).

2.4 La maison Duc actuelle (Phase 4)

Selon l'esquisse de chronologie réalisée en 2011, le bâtiment central (n° 61) serait le plus ancien au niveau du rez-de-chaussée (PI. X). Cette observation a pu être confirmée en 2016. Par ailleurs, les observations de 2016 permettent de préciser que la partie la plus ancienne du bâtiment n° 63 s'étirait un peu plus à l'ouest en comprenant le local, alors dépourvu de voûte, abritant les caves 1 et 2.

Les relations chronologiques entre le bâtiment n° 59 et le n° 61, et entre le n° 59 et son voisin sud au n° 57 n'ont pas été remises en question ni confirmées lors des travaux. En revanche, l'hypothèse

²⁶ Poz-86369, 910 +/- 30 BP, soit 1033 – 1204 AD (95,4%, à 2 sigma).

²⁷ Poz-86370, 1330 +/- 30 BP, soit 649 – 767 AD (95,4%, à 2 sigma).

d'une ruelle très ancienne à l'emplacement du bâtiment n° 59 pourrait expliquer l'étroitesse de celui-ci, et la présence d'une meurtrière dans le mur de sa cave : la ruelle aurait évolué en cour intérieure étroite séparant deux maisons avant d'être couverte et aménagée en habitation.

Une « niche » a été mise au jour au pied de la façade du n° 57 qui forme la limite sud du chantier. Elle se situe sous le sol de la petite terrasse intérieure aménagée en 1960, dépendante du bâtiment n° 59. D'une hauteur de 1,70 m et d'une surface de 1,30 x 1 mètre env., elle est délimitée par une quinzaine de maçonneries différentes, juxtaposées, superposées, parementées ou arrachées, incompréhensibles sans analyse plus étendue (fig. 17 et 18). L'endroit est couvert par deux grosses dalles horizontales, qui témoignent peut-être de la volonté de préserver ce volume vide. Le sol de la niche est composé de sédiment limoneux léger et meuble, brun-roux, contenant beaucoup de petits ossements de faune et de débris de briques, de mortier, quelques fragments de bois ; il suggère un dépotoir non tassé. Cette structure est située à un emplacement où convergent des tubes d'évacuation d'eaux usées et d'eau pluviale, actuels ou désaffectés, descendant des étages du bâtiment n° 57. Un cabinet de toilette a été installé dès les années 1960 à proximité, dans l'angle sud-ouest de la terrasse intérieure. La niche pourrait donc avoir servi d'exutoire et de dépotoir sanitaire, conservé là lors de chaque transformation de la maison. Une conduite en ciment a été installée au cours du XX^e siècle, reliant ces lieux au collecteur de la Grand-Rue, en passant sous le bâtiment n° 59²⁸.



Planche X St-Maurice, Maison Duc. Chronologie établie en 2011. Les plages rosées désignent les zones examinées en 2016 qui ont fait l'objet d'une modification. (Sans échelle).

²⁸ Elle explique notre difficulté à déceler des vestiges dans les profils de la tranchée de 2016 qui reprend le tracé de cette conduite en ciment.

2.4.1 Un mur de bâtiment antérieur à 1690 (Phase 4a)

Le bâtiment 3 est arasé jusqu'au niveau de ses sols, et les déblais évacués (voir sur **PI. IV**, la position du bâtiment 3 par rapport à la maison Duc). Un remblai à base de limon et de pierres (UT73) est épandu sur une épaisseur de 0,20 – 0,25 m, dans le secteur sud-ouest. Une paroi est-ouest (M215) qui paraît isolée, a été fondée dans ce terrassement (**fig. 19 et PI. XI**). Cette construction est peut-être le reflet d'un aménagement ponctuel à l'intérieur du bâtiment 3. Mais la similarité des matériaux utilisés (des boulets) et de la technique de construction rapproche ce mur de ceux de la maison Duc. La paroi M215, située plutôt dans l'aire du n° 61, pourrait appartenir déjà à ce dernier, alors que le bâtiment 3 n'était pas encore totalement démantelé. Aucun niveau de marche n'est clairement associé à ce mur, peut-être démolì lors des aménagements les plus récents du secteur (cave 3 du bâtiment n° 63). En revanche un niveau de sol riche en fragments de bois (UT105) a été repéré à peu de distance, à la base des niveaux de marche de la cave du bâtiment n° 61, qui pourrait avoir fonctionné avec le mur de la phase 4a. Une datation au radiocarbone des fragments de bois de ce niveau d'utilisation a livré un intervalle entre le XVI^e et le XVII^e siècle²⁹ qui s'inscrit convenablement dans le schéma chronologique de la maison.

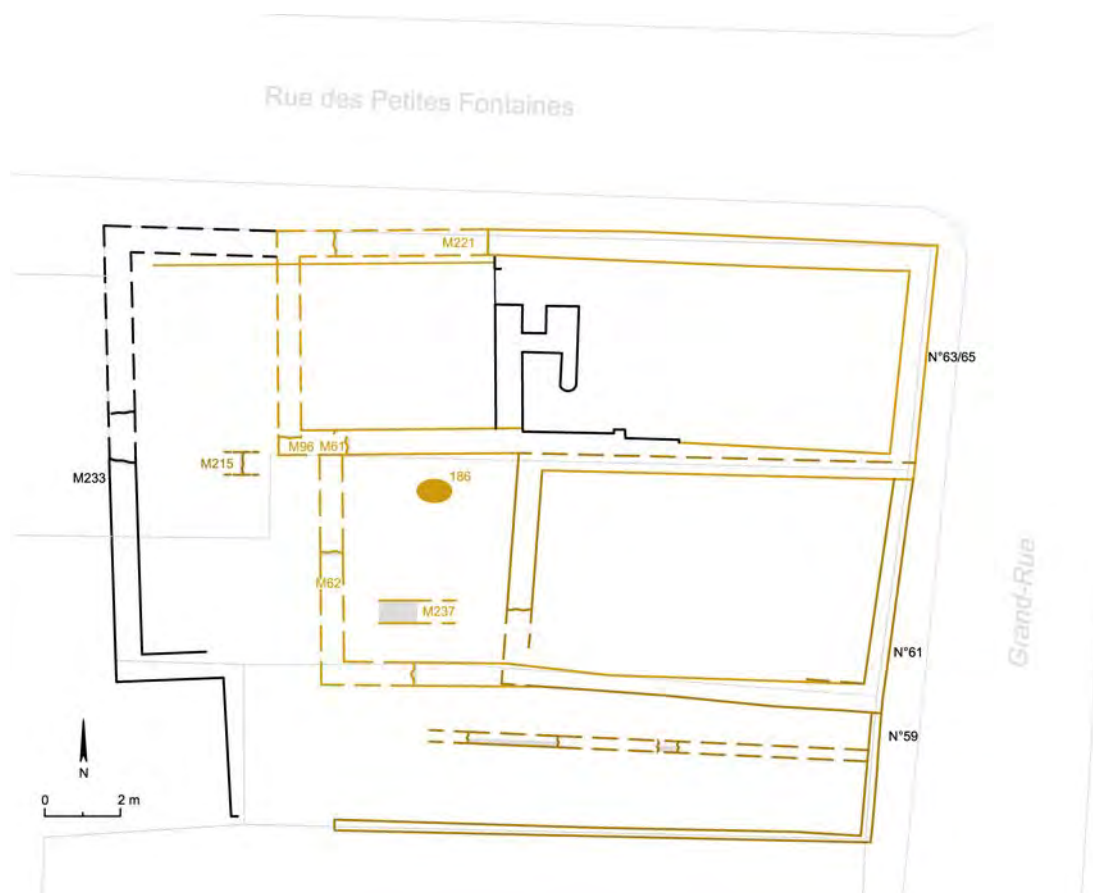


Planche XI St-Maurice, Maison Duc. Plan de la maison Duc, dans son dernier état avant démolition de la partie arrière en 2016. Phases 4a (brun foncé), 4b (brun clair), 4c (gris). (Voir planche à l'échelle en fin de rapport).

Une fosse remplie de pierres

Une fosse profonde (vue sur une profondeur de 1,20 m) remplie de grosses pierres (UT186) a été repérée en profil sous le niveau de marche de la cave du bâtiment n° 61 (tranchée 5) (**fig. 5, PI. IV**).

²⁹ Poz-86490, 290 +/- 30 BP, soit 1492 – 1663 AD (95,4%, à 2 sigma).

Elle contenait le fût de pilier octogonal SMD16-10 (voir chap. 4). Elle peut être interprétée comme une fosse-dépotoir creusée à l'occasion de travaux ponctuels, ayant pour utilité de se débarrasser à moindre frais de matériaux encombrants. Elle est assez profonde pour avoir entamé le sol en mortier du bâtiment/local 1, et sa dimension exacte est inconnue. Sa datation relative est à situer avant les niveaux de marche de la cave du bâtiment n° 61 de la maison Duc.

2.4.2. Le bâtiment n° 63, construit en 1690 (Phase 4b)

Ce corps de bâtiment de 17 m de long et de 5 m de large a été construit probablement en 1690, selon le linteau de la porte donnant sur la rue des Petites Fontaines (**fig. 20**)³⁰. Son rez-de-chaussée était probablement subdivisé par des parois de refend disparues³¹. Il inclut aussi une partie de la paroi nord de la cave du n° 61. L'extrémité ouest de ce bâtiment a été démolie en 2016 (M221, M96, M61). Des niveaux d'utilisation de cave³² sont associés à ces murs³³.

Quelques sédiments charbonneux s'intercalent dans ces niveaux, sans qu'il soit possible de les rattacher au grand incendie de 1693 qui a détruit une partie de la ville.

2.4.3 Les constructions les plus récentes (Phase 4c)

L'extrémité ouest de la maison Duc qui abrite les caves 3 et 4 du bâtiment n° 63, l'accès arrière du n° 61, et les deux terrasses intérieures des bâtiments n° 61 et 59, ont été construits plus récemment. Il en va de même pour la paroi orientale des caves 1 et 2, ainsi que leur voûte. Un pavage de galets, documenté en 2014 (couche 1 du sondage 8), mais démantelé en 2016, est associé aux caves.

Ces lieux ont fait l'objet de maintes transformations ou rénovations au cours des XIX^e et XX^e siècles.

2.5 Un vestige isolé

Dans la tranchée de pose d'une canalisation (tranchée 6) creusée près de la façade est du bâtiment n° 63, une maçonnerie informe (UT188), de 0,70 x 0,75 m, a été repérée environ 1 m sous le niveau de la Grand-Rue toute proche. Dépourvue de parement, la maçonnerie est soit construite contre terre, soit arrachée (**fig.21**) : aucun niveau de construction ni d'utilisation ne peut lui être associé. Son interprétation reste ouverte.

3. Evolution du quartier et datation

3.1 Le bâtiment 1 (Haut Moyen Age)

Les limites et l'orientation du quartier de la maison Duc sont déterminées depuis l'Antiquité (**Pl. I et VIII**).

L'orientation du local 1, le plus ancien retrouvé lors de cette investigation archéologique, est identique à celle de la route antique³⁴. Bien qu'elle n'ait pas été repérée lors de cette campagne de fouille, son existence est envisageable à l'est du local. En partant de l'hypothèse que cette rue prédétermine le tracé de l'actuelle Grand-Rue, son prolongement au sud se situerait approximativement sous la bordure orientale de la maison Duc. La largeur de la voie n'étant pas connue, on ne peut déterminer si le local 1 la bordait directement ou s'il en était séparé par un trottoir, voire un portique. La présence d'une porte dans la paroi orientale du local indique que ce dernier devait être en relation avec la rue. Le doublage et la réfection de cette porte soulignent l'importance du passage vers l'est, soit en direction de la voie antique postulée.

³⁰ On ne peut exclure que ce linteau soit en remploi dans cette façade qui n'a pas fait l'objet d'une analyse.

³¹ Comme semble le suggérer la porte visible depuis l'intérieur, disposée à l'extrémité orientale de la façade nord du bâtiment.

³² Limons oxydés, sables, limons piétinés à sec, dans la cave du bâtiment n° 61 ; croûte de chaux et limon contenant des galets et du mortier dans le n° 63.

³³ (UT53, 54, 55, 95, 97 ; les couches 2 et 3 dans le sondage 8 de 2014, cave 2 bâtiment n° 63, démantelées lors des travaux de 2016).

³⁴ Observée en 2007 à environ 2 m sous le parvis de l'hôtel de ville, elle est composée par un corps de chaussée en gravier creusé d'ornières.

La limite nord de la maison Duc est une limite qui a toujours été respectée par les bâtiments successifs depuis l'Antiquité³⁵ (fig. 22). La rue des Petites Fontaines reprend vraisemblablement une ancienne rue reliant les bâtiments du complexe monastique à la rue principale. Le mur (M107) nord-sud barre toutefois le passage ; marque-t-il une limite de propriété, ou un portail d'entrée du complexe abbatial ?

Du côté sud, l'alignement des parois méridionales des locaux 1 et 2 constitue une limite importante, qui pourrait être une façade. Des vestiges utilitaires ont été observés au pied de celle-ci : drain, niveaux de sols en terre ou murs tardifs barrant le passage. Ils sont tous établis sur une épaisse couche de remblai constitué de limon gris-noir, hétérogène, contenant des pierres et des blocs de roche pouvant atteindre 1 m de diamètre. La relation chronologique du remblai avec le mur sud du local 1 est inconnue. Le sommet de ce sédiment grossier est situé plus haut (412,70) que les niveaux de sols les plus anciens du bâtiment 1 (412,50 pour le niveau charbonneux UT165). Il est donc possible que cet endroit soit resté libre de constructions après l'édification du bâtiment 1. L'épaisseur de ce remblai est également inconnue ; on ne peut donc savoir s'il s'agit d'un remblai anthropique volontaire ou d'un dépôt naturel, témoin d'une ancienne débâcle torrentielle ou fluviale.

Les niveaux de silts piétinés observés à l'ouest du local 1, postérieurs à sa construction, suggèrent l'aménagement ultérieur d'une cour ou d'un portique, tandis que l'angle sud-ouest du local indique qu'il n'était mitoyen d'aucun autre bâti. Le mur nord, inconnu, peut se trouver à l'emplacement de la limite nord connue pour tous les locaux et bâtiments postérieurs. En l'état, le local 1 est donc probablement un bâtiment isolé.

Contraint par ses limites nord, est et sud, le bâtiment ne pouvait évoluer que vers l'ouest : deux locaux contemporains sont construits contre la façade ouest du local 1. La fouille n'a pas permis de déterminer s'ils remplacent une autre construction ou s'ils sont bâtis dans un espace vide. Leur relation avec le local 1 n'est pas prouvée : aucune porte n'est attestée dans le mur qui les sépare (M176)³⁶. Seule l'orientation des nouveaux locaux, similaire à celle du local préexistant, et le mur sud du local 2, aligné sur la façade sud de ce dernier, semblent prouver au moins une relation de voisinage.

Les limites ouest et sud du local 2 sont construites à l'aide de maçonneries différentes, et donc pourraient ne pas être contemporaines l'une de l'autre. Leur intersection n'a pas été observée. Le local 2 comprend trois sols superposés en mortier, peints en rouge, sur radier de pierres. Ils pourraient refléter des problèmes de remontées humides dont on a voulu s'isoler en exhaussant le sol deux fois de suite.

Les limites ouest et sud du local 2 fonctionnent avec le dernier des trois sols, mais leurs relations chronologiques avec les deux premiers sols sont inconnues. La paroi sud, alignée sur celle du local 1, peut faire partie de la structure originelle du local 2 et être contemporaine du premier sol.

La limite nord du local 2, contemporaine du dernier sol au moins, est placée au même endroit que la limite nord de tous les bâtiments antérieurs ou postérieurs. La porte repérée dans ce mur est percée dans le mur. Son seuil est plus bas que le sol en mortier, entaillé de biais pour rattraper le niveau du seuil. Seul le piédroit oriental de la porte est visible, coïncidant avec le profil de la tranchée : un montant en bois devait l'habiller et s'aligner parfaitement sur le parement ouest du mur antérieur (M106), toujours fonctionnel. La différence de niveau de marche de part et d'autre de la porte et l'aménagement dans le bord du sol en mortier attestent le percement de la porte dans un mur séparant des espaces qui ne devaient pas fonctionner ensemble au départ.

Le niveau de marche au nord du seuil n'a pas pu être déterminé en raison de l'étroitesse de la surface observée (moins d'1 m²).

De dimensions indéterminées, le local 3 n'est connu que sur une petite surface. L'altitude de son sol en mortier et la porte menant au local 2 attestent que ces deux locaux ont fonctionné ensemble.

Les sols en mortier peints en rouge du bâtiment 1 ainsi que la taille de ses locaux indiquent son caractère monumental. Sa fonction pourrait être officielle et de représentation, à l'instar de la

³⁵ Les façades nord des bâtiments 1 et 3, de l'espace 2, et enfin la façade nord de la maison Duc, se superposent au même emplacement

³⁶ Mais ce dernier n'a pas été observé sur une grande longueur. On ne peut donc pas exclure la présence d'une porte sur toute son extension.

grande *aula* située quelques mètres à l'ouest. Le bâtiment s'insère géographiquement entre le cœur de l'abbaye et la voie de communication principale de l'agglomération. Son appartenance au complexe qui regroupe les bâtiments mis au jour sous l'abbaye et l'avenue d'Agaune est donc très probable.

Vers le VIII^e siècle³⁷, le bâtiment 1 a perdu de sa magnificence ; sa toiture semble abîmée. Pourtant son occupation perdure, bien que plus fruste. Un espace (local 4) semble délimité par deux parois légères montées dans le local 2, en face de la porte reliant les locaux 2 et 3. Les niveaux d'utilisation, quoique d'épaisseur différente, sont les mêmes de part et d'autre de la porte : le local 3 et le local 4 fonctionnaient ensemble. Au nord et au sud du local 4, les lieux n'ont pas eu la même fréquentation ; il est possible que l'espace au nord du local 4 ait été équipé d'un plancher dans un dernier temps.

Le local 1, au contraire de tous les autres, ne comporte pas de niveaux de piétement sur son sol en mortier : soit son toit était intact, permettant son utilisation normale, tandis que les locaux voisins étaient fréquentés malgré leur toiture délabrée, soit il a été abandonné subitement, sans phase d'occupation donnant lieu à des niveaux de terre piétinée.

La paroi nord du local 2 a fini par s'écrouler, emportant avec elle la paroi légère nord du local 4. Les locaux 3 et 4 ont ensuite été nivelés par l'apport d'un remblai et une nouvelle paroi nord construite. L'endroit a été occupé quelques temps encore.

3.2 L'espace 2 (Epoque romane)

La fin du bâtiment 1 est marquée par la démolition des ruines subsistantes et par leur épandage, enfouissant la base des murs. De nouveaux murs sont construits à partir de cette planie; ils sont implantés dans le remblai et sont fondés sur le sol en mortier du bâtiment 1 (**Pl. IX**). Ils respectent l'orientation des bâtiments antérieurs. L'angle nord-est du nouvel édifice, observé, indique son développement vers l'ouest sur une extension indéterminée. Sa paroi sud se situe peut-être dans l'aire de la maison Duc puisqu'elle n'a pas été mise au jour dans l'angle sud-ouest de la fouille. Très en retrait de la rue principale, cet espace clôt n'avait pas besoin d'une relation directe avec celle-ci. Il semble dépendant de la rue nord ou d'aménagements inconnus sis à l'ouest.

Plus haut d'une vingtaine de centimètres que le niveau de circulation extérieur, le sol intérieur est en terre ; un trou de piquet le perçant est la seule structure qui lui est associée. Le niveau de marche en terre pourrait être celui d'un jardin ; les deux murs chaînés pourraient être de fait la clôture d'un jardin, ou d'une cour.

Un terrain d'une dizaine de mètres de largeur, qui semble dépourvu de constructions, séparait cette clôture de la route principale à l'est (Grand-Rue).

3.3 Le bâtiment 3 (Bas Moyen Age)

La clôture du jardin 2 est arasée : la démolition obtenue sert de remblai pour la construction du bâtiment 3 (**Pl. IX**). Les murs nord et ouest d'une salle ont été reconnus : le nouvel édifice se développe vers l'est. Les deux parois ne sont pas chaînées mais de caractéristiques similaires. Il se pourrait qu'un tronçon nord de la clôture du jardin ait été conservé dans la façade septentrionale du nouveau bâtiment. La paroi ouest repose directement sur l'arase du mur occidental du bâtiment 1 (local 2). Soit cette coïncidence résulte du hasard, soit elle rend compte du maintien de l'ancien mur pendant la durée d'existence du jardin 2, délimitant ainsi un espace allongé de 2 m de largeur. Rien ne permet d'exclure cette deuxième possibilité, car, dans ce cas, les relations stratigraphiques auraient été rompues par l'arasement de l'ancien mur et la construction du mur du bâtiment 3.

Le niveau de sol associé au bâtiment 3 est un pavage très abîmé de galets de belle taille (0,20 – 0,25 m), maintenus dans du limon jaune-brun. Situé à fleur des sols des caves de la maison Duc, il est caractéristique des cours intérieures ou des caves.

Le bâtiment 3 était probablement disposé comme la maison Duc : la façade principale donnait sur la rue principale (la grand-Rue), et une cour ou des caves étaient situées à l'arrière. Il pourrait figurer sur le plan de Mérian (1641) : il s'agirait de l'édifice occupant l'angle de la rue principale et de la rue perpendiculaire menant vers l'abbaye (**fig. 23**).

³⁷ Date à préciser à réception des résultats d'analyse au C14.

3.4 La maison Duc (Epoques moderne et actuelle)

Après la démolition du bâtiment 3, les déblais sont évacués et la surface remblayée; les bâtiments de la maison Duc sont construits l'un après l'autre (**Pl. XI**). L'édifice septentrional (n° 63/65) est daté de 1690 par un linteau de porte. La moitié orientale de la maison Duc ne semble pas avoir subi de grands changements depuis la construction de chacun des trois bâtiments: les salles de séjour en façade n'exigeaient pas d'être constamment adaptées aux occupations diverses. En revanche, un grand nombre de transformations sont visibles à l'arrière de la maison ; elles sont dues principalement à la présence des cuisines, des caves, des cours accueillant les activités domestiques et professionnelles, en continuelle évolution. Ajoutée à l'ouest, la dernière aile de bâtiment abrite les caves 3 et 4 et figure déjà sur le plan de 1778 (**fig. 24**). Elle occupe probablement une ancienne cour ou une ruelle, car la façade ouest du bâtiment n° 61 est pourvue d'une fenêtre, donnant jusqu'en 2016 sur la petite terrasse installée au-dessus de l'accès arrière de l'habitation. Cette terrasse, ainsi que celle qui occupe l'arrière du bâtiment n° 59, sont des restes des cours ou ruelles anciennes, transformées, probablement rétrécies, et adaptées à l'implantation du nouvel immeuble³⁸ contre leur façade ouest en 1960 (**fig. 25**). Leurs nouvelles parois sont en parpaings de ciment habillés de crépis au ciment ; des dalles en béton en armé leur servent de sols.

4. Mobilier

Les fouilles sous la maison Duc ont livré peu de mobilier archéologique, comme cela paraît être la règle à St-Maurice.

La plupart des objets prélevés sont des ossements, des échantillons de bois et de charbon de bois destinés aux analyses par radiocarbone. Plusieurs lots d'ossements proviennent des niveaux en terre battue de l'occupation des ruines du bâtiment 1. Leur analyse peut renseigner sur le type d'occupation dont les ruines ont fait l'objet.

Deux objets métalliques sont à restaurer. L'un d'eux (SMD16-8) est une monnaie moderne retrouvée dans le remblai sous la vitrine actuelle du bâtiment n° 61. L'autre (SMD16-11) est un objet plat et circulaire encore pris dans sa gangue d'oxydation et de limon argileux ; il devra être nettoyé pour être déterminé. Il provient d'un niveau de mortier fusé pouvant être un niveau de construction du mur M193 (bâtiment 1, phase 1b).

Deux éléments de colonnes en marbre ont été mis au jour respectivement dans le remblai de démolition du bâtiment 1 (UT64 = 231) et dans une fosse creusée dans le sol du bâtiment 3 (UT92). Le premier (SMD16-1, dans UT92) est un tambour cylindrique de 0,44 m de hauteur et 0,42 m de diamètre, sans moulures ni trous de louve. Ses arêtes sont ébréchées (**fig. 26**). Le second (SMD16-2, dans UT231) est un tambour cylindrique inférieur de 0,39 m de diamètre et 0,53 m de longueur, comprenant à l'une de ses extrémités un bandeau de 0,05 m de largeur, saillant de 0,01 m. Un trou d'encastrement de 0,05 m de diamètre est visible au centre de la face inférieure (**fig. 27**).

Un tambour mouluré en marbre (SMD16-10) a également été retrouvé dans une fosse de pierres (UT186) situé juste sous les niveaux de marche de la maison Duc (cave du n° 61) (**fig. 28**). Cet élément architectural couronnait vraisemblablement la borne d'une fontaine. Celle du Lion, sise à la rue du Grand-Pont à Sion, datée de 1613, donne une idée de la structure (**fig. 29**). Le tambour retrouvé sous la maison Duc a une hauteur de 0,42 m, un diamètre compris entre 0,40 à 0,50 m, et ses moulures sont de section octogonale dans sa partie inférieure sur une hauteur de 0,14 m³⁹, et de section circulaire dans sa partie supérieure sur une hauteur de 0,16 m⁴⁰. Sous les moulures se trouve le sommet de la borne octogonale de 0,45 m de diamètre, dont les faces ont une largeur de 19 à 19,2 cm sur une hauteur de 0,12 m.

³⁸ Immeuble qui abrite actuellement le restaurant chinois

³⁹ De bas en haut : cavet, filet, bandeau

⁴⁰ Partie supérieure, de bas en haut : tore, filet, cavet, filet et tore

5. Figures

Fig. 1. St-Maurice, Maison Duc. Au premier plan, l'excavation pour l'ascenseur, agrandie vers le nord et l'ouest par deux tranchées. Le dernier des sols en mortier de la phase 1 sert de fondation au mur M38 de la phase 2. Vue du sud-est.



Fig. 2. St-Maurice, Maison Duc. Vue générale des tranchées 2, 3, et 4, depuis le nord-est.



Fig. 3. St-Maurice, Maison Duc. Bâtiment 1, angle sud-ouest, vu du sud-ouest.

Fig. 4. St-Maurice, Maison Duc. Tronçon (M190) de la paroi est du bâtiment 1, avec front parmenté en probable piédroit de porte. M222: doublage de la paroi et du piédroit de la porte. M189: bouchon de la porte ou réfection de la façade du bâtiment 1. Vue du nord.

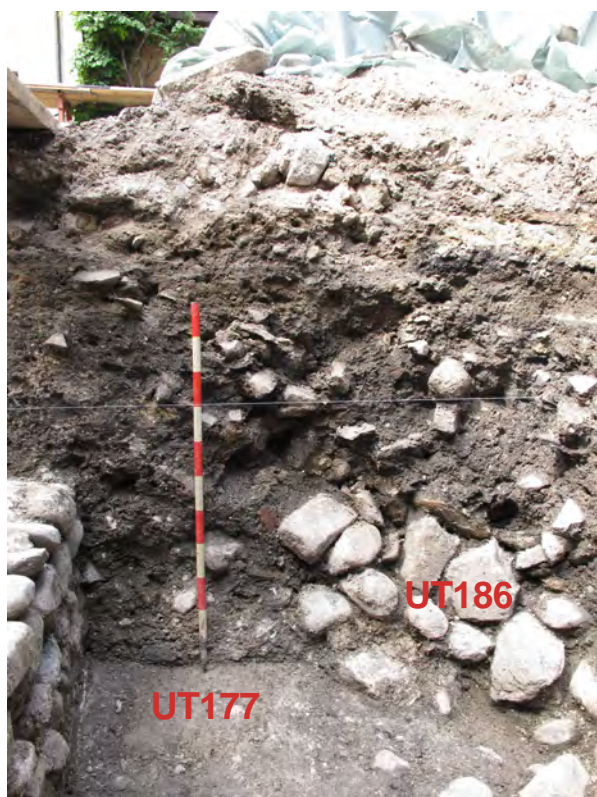
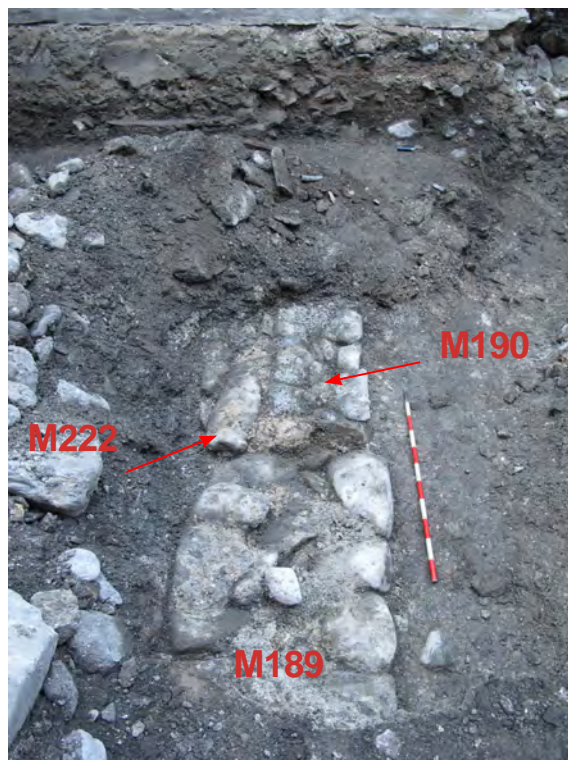


Fig. 5. St-Maurice, Maison Duc. Profil nord de la tranchée 5. La pointe du jalon est posée sur le sol en mortier qui équipe le bâtiment 1 lors de sa dernière occupation. Aucun niveau de terre piétinée ne couvre ce sol, mais des couches de remblais. UT177: dernier sol en mortier du local 1. UT186: la fosse remplies de pierres d'où provient le chapiteau sculpté octogonal. Vue du sud.

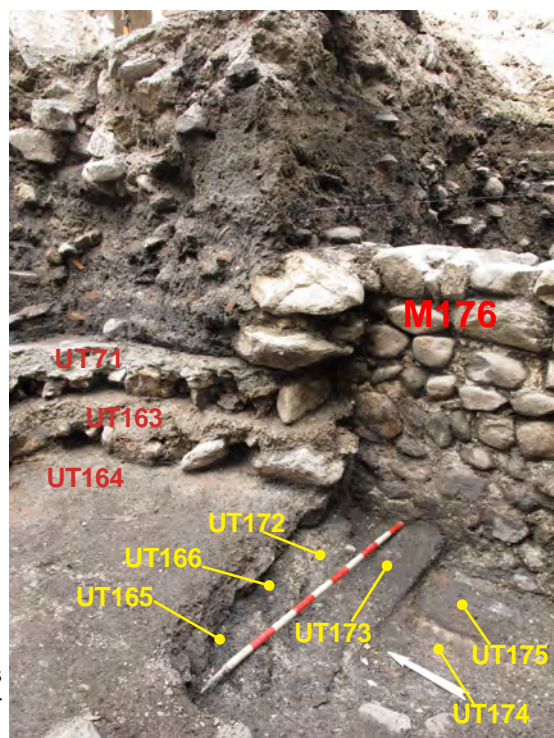


Fig. 6. St-Maurice, Maison Duc. Succession des niveaux de sols dans le bâtiment 1. En terre (sous le jalon) et en mortier sur radier de pierres (au-dessus du jalon). Vue du sud-ouest.



Fig. 7. St-Maurice, Maison Duc. Tranchée 8. Les niveaux de circulation supposés contemporains du bâtiment 1 au pied de sa façade sud se situent derrière la partie inférieure du jalon. Leur relation chronologique avec la façade sud du bâtiment est inconnue. Vue du sud-est.

Fig. 8. St-Maurice, Maison Duc. Le mur M107 appartient probablement à la phase 1a du bâtiment 1, mais a été coupé par le mur M106 de la phase 1b. Ce dernier a été percé par la porte 111 lors de la phase 1c; une pièce de bois devait habiller ce front de mur. Vue du sud-ouest.

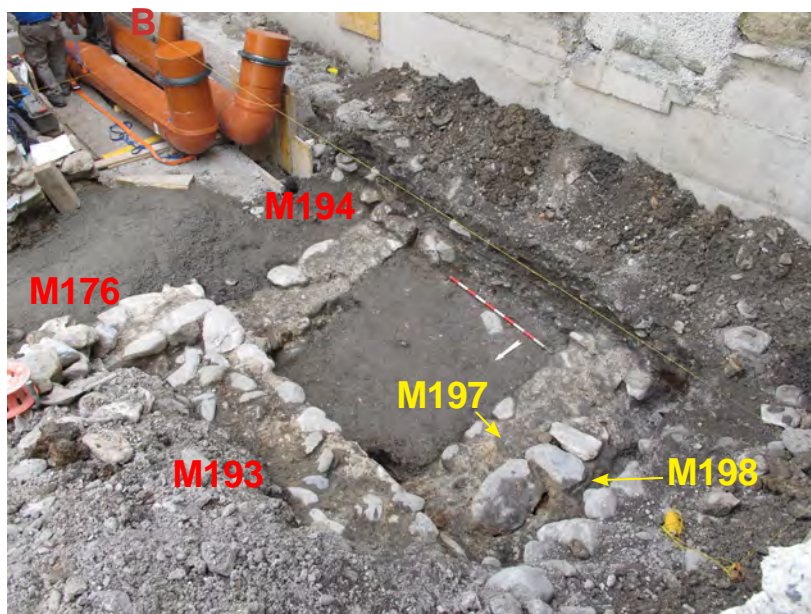
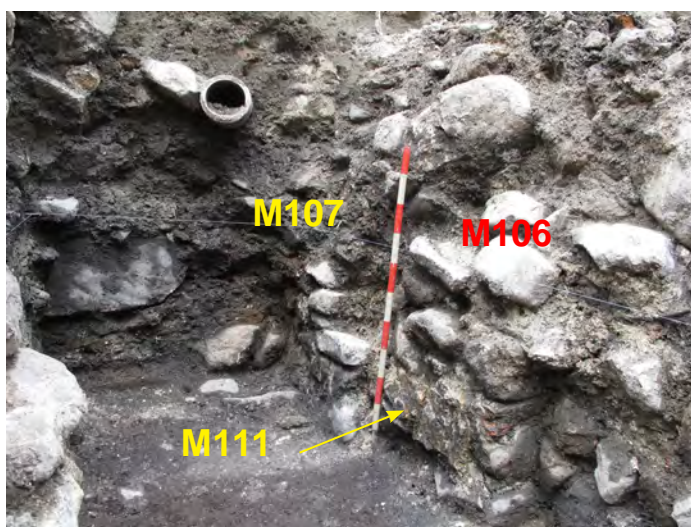


Fig. 9. St-Maurice, Maison Duc. Secteur sud-ouest du chantier. Le mur M193 constitue la paroi sud du local 2. Le drain M197-198, avec son couvercle de dalles, est appuyé contre son parement et semble aménagé dans un passage extérieur. Le mur M194 est une paroi prolongeant la paroi M176 du local 1 à une époque plus tardive. Vus du nord-ouest.

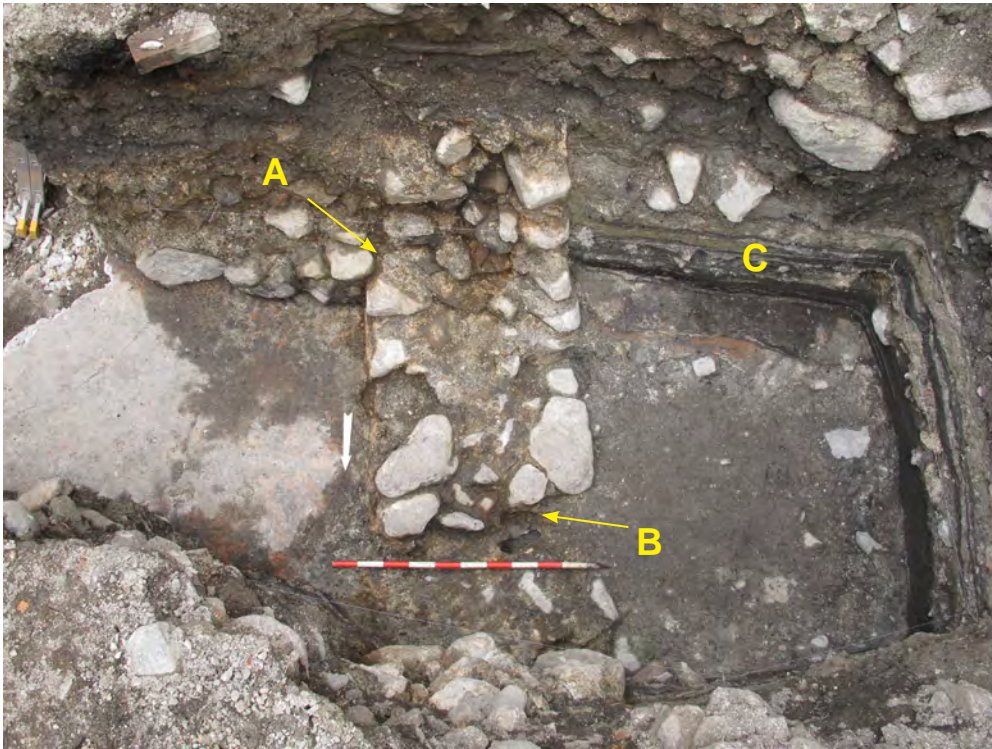


Fig. 10. St-Maurice, Maison Duc. Paroi ouest du local 2 (M148). A: ressaut marquant le sommet d'un socle dans le parement est du mur. B: possible piédroit ébrasé de la porte 232. C: niveaux de marche en terre et recharges des phases 1d et 1e.

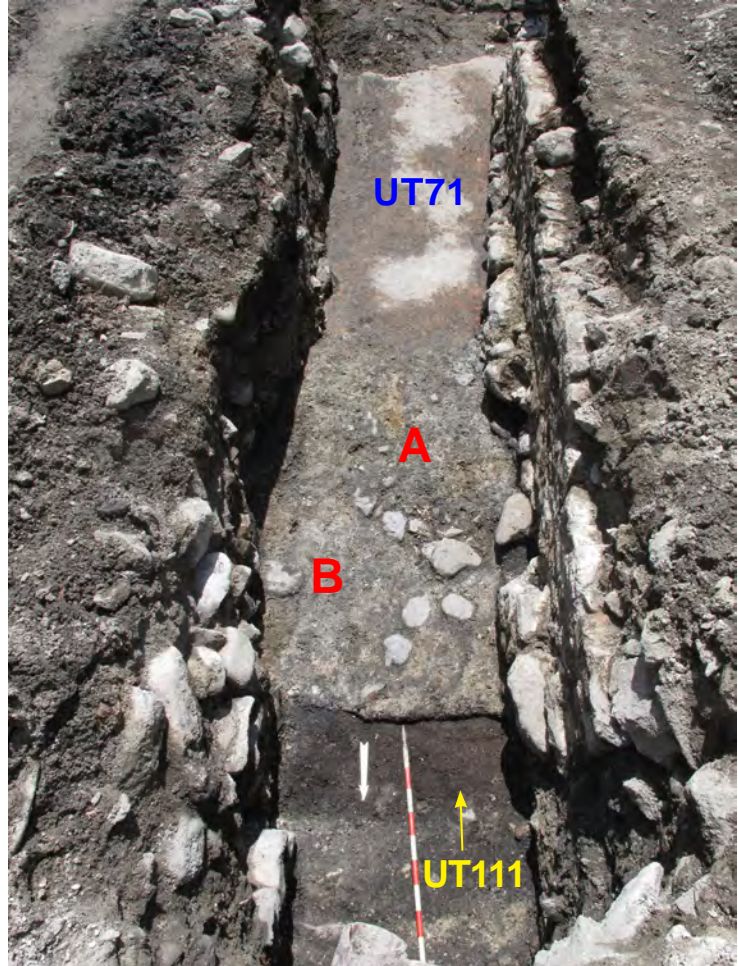


Fig. 11. St-Maurice, Maison Duc. Extrémité nord de la tranchée 3, vue du nord. Au premier plan: le bois (pourri) du seuil de la porte (UT111) percée dans le mur M106 (à gauche). Le sol en mortier (UT71) a du être «taillé» (A) et complété par une chape (B) pour rattraper le niveau du seuil.

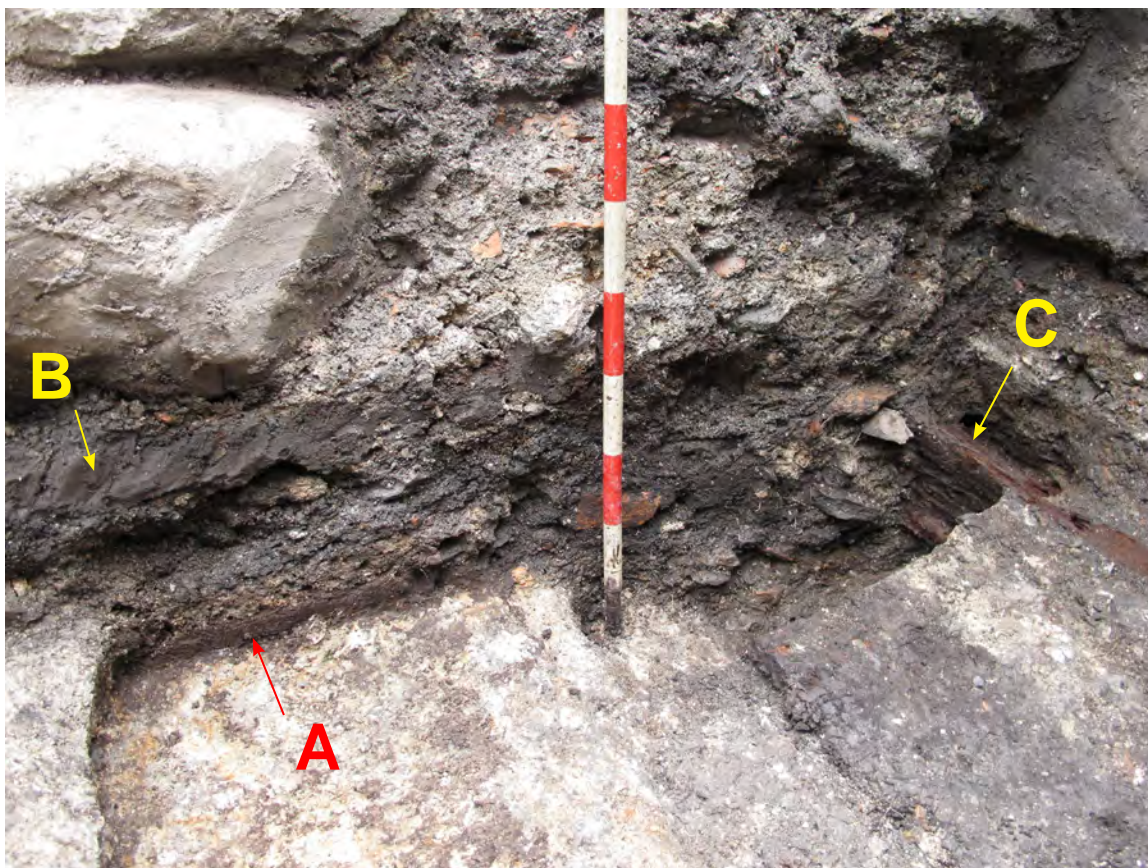


Fig. 12. St-Maurice, Maison Duc. Extrémité nord de la tranchée 3, vue de l'est. A: le bois (pourri) du seuil UT111 (fouillé). B: les silts qui pourraient matérialiser la poussière tombée sous un plancher. C: la pièce de bois interprétée comme conduite en bois.



Fig. 13. St-Maurice, Maison Duc. Tranchée 8, vue de l'ouest. Le mur M220 apparaît sous la forme d'une assise de quelques pierres liées au mortier et dont les parements ne sont pas clairement définis.



Fig. 14. St-Maurice, Maison Duc. Profil est de la tranchée 3, vu du nord-ouest. A: le trou de poteau UT113 qui devait servir à soutenir la paroi nord du local 4. B: le niveau de marche et recharge de mortier (UT239, 115, 72, 68) du local 4, plus épais que le niveau de marche UT69 (C) repéré à l'extérieur du local 4.

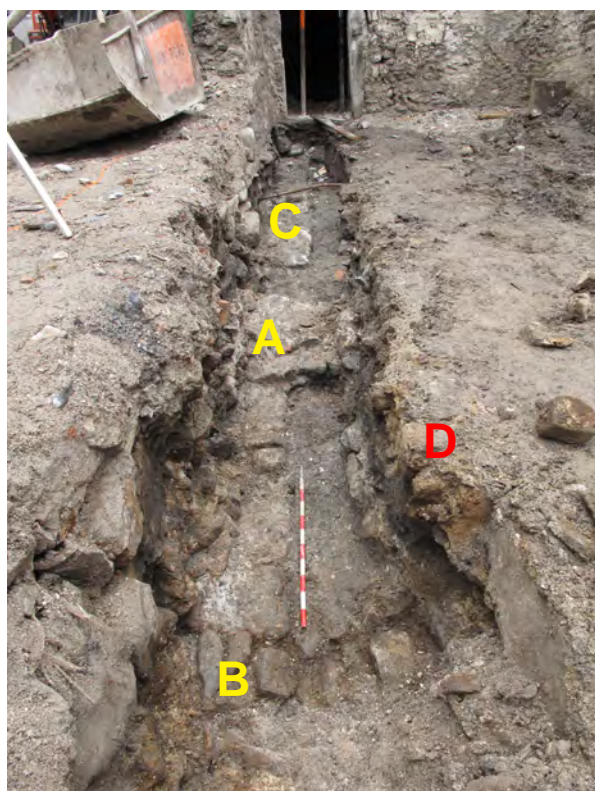


Fig. 15. St-Maurice, Maison Duc. Tranchée 1, vue de l'ouest. A: l'angle nord-est de la clôture de jardin 2. B: paroi ouest du bâtiment 3 (M51). C: paroi nord du bâtiment 3 (M40). D: reste du pavage de pierres et limon jaune (UT42) du bâtiment 3.



Fig. 16. St-Maurice, Maison Duc. M51: paroi ouest du bâtiment 3 dans le profil nord de la tranchée 2, vu du sud-est.

Fig. 17. St-Maurice, Maison Duc. Base de la façade nord du bâtiment n° 57 voisin de la maison Duc. Niche mise au jour après démolition d'une paroi de mauvaise facture. Vue depuis le nord.



Fig. 18. St-Maurice, Maison Duc. Paroi nord de la niche, composée de plusieurs maçonneries incompréhensibles. Le plafond est constitué de deux grosses dalles. Vue du nord-est.



Fig. 19. St-Maurice, Maison Duc. Profil ouest de la tranchée 2, vu de l'est. Le mur M215 est implanté peu profondément, mais ne peut pas être attribué avec assurance au bâtiment 3 ou à la maison Duc.



Fig. 20. St-Maurice, Maison Duc. Porte du bâtiment n° 63-65 donnant sur la rue des Petites Fontaines. Le linteau porte la date de 1690. Vue du nord.



Fig. 21. St-Maurice, Maison Duc. Fond de la tranchée 6, dans le bâtiment n° 63, vue du nord. La maçonnerie M188 n'a pas de parement clairement défini: elle est construite en tranchée ou arrachée. Son interprétation est indéterminée.

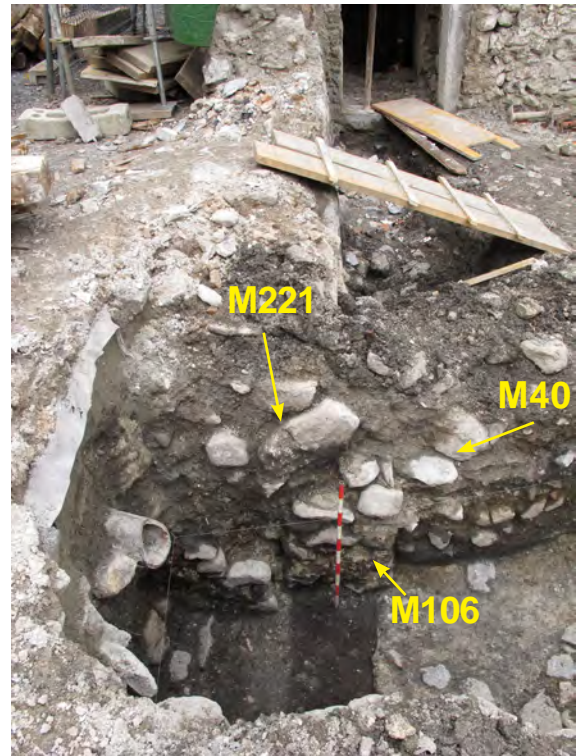


Fig. 22. St-Maurice, Maison Duc. Restes des façades nord des bâtiments 1, 3 et de la maison Duc, toutes superposées sur le même tracé.



Fig. 23. St-Maurice, Maison Duc. Plan topographique de Saint-Maurice (extrait). Gravure datée vers 1641, attribuée à Hans Ludolff et publiée par Matthäus Merian. En rouge, la maison (bâtiment 3) qui pourrait précéder la maison Duc.



Fig. 24. St-Maurice, Maison Duc. Plan du bourg (extrait) daté de 1778. En rouge les parcelles analysées. Plan conservé aux Archives de l'Abbaye, copie au Service des Bâtiments SBMA (C125/2'602).



Fig. 25. St-Maurice, Maison Duc. Photographie prise depuis le clocher de la basilique durant les travaux d'ouverture de l'avenue d'Agaune dès 1962 (tirée de *Saint-Maurice, hier et avant-hier*, publ. par l'Ass. St-Maurice d'Agaune, 2003). La flèche désigne l'abri qui couvrait la cour intérieure du bâtiment n° 59.



Fig. 26. St-Maurice, Maison Duc. Tambour de fût de colonne en marbre (SMD16-1) retrouvé dans le remblai d'arasement du bâtiment 1 (UT64).



Fig. 27. St-Maurice, Maison Duc. Tambour inférieur de colonne (SMD16-2), retrouvé dans le remblai d'arasement du bâtiment 1 (UT64).

Fig. 28. St-Maurice, Maison Duc. Chapiteau mouluré en calcaire (SMD16-10), appartenant vraisemblablement à une borne de fontaine publique, et retrouvé dans un dépôt de gravats enfouis sous le sol de la maison Duc (UT186).



Fig. 29. St-Maurice, Maison Duc. Fontaine du Lion, rue du Grand-Pont à Sion, datée de 1613, vue du sud. La flèche désigne l'emplacement que le chapiteau de la maison Duc devait occuper dans une ancienne fontaine. (photo tirée de coll., «Les fontaines au Pays du soleil, du puisard aux jeux d'eau», Sedunum Nostrum 2016, p. 31).

6. Planches

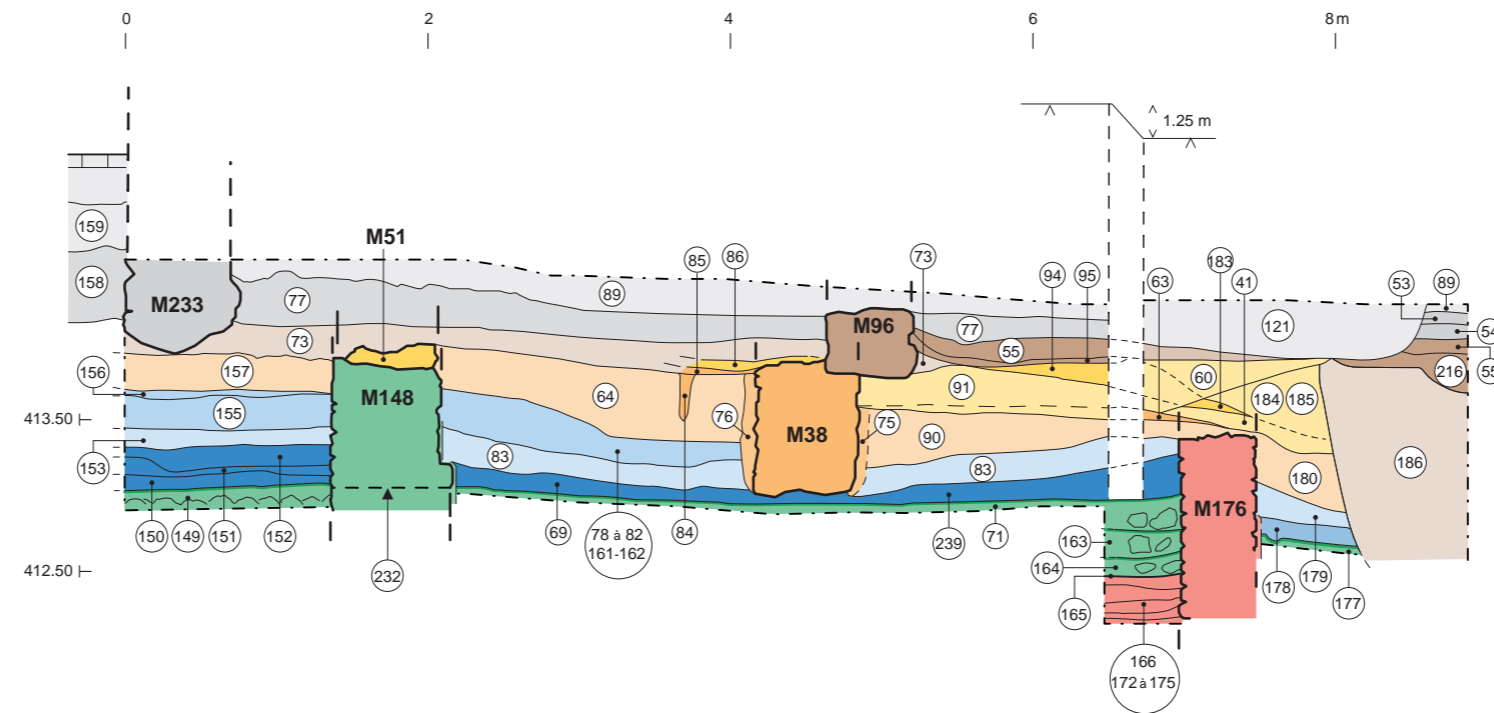


Planche V. St-Maurice, Maison Duc. Coupe est - ouest, vue nord, compilant les tranchées 2, 4, 5 (voir situation sur Pl. III). Les plages de couleur intense matérialisent les murs et leurs niveaux de marche; les plages de couleur pâle représentent les remblais. Ech: 1/50.

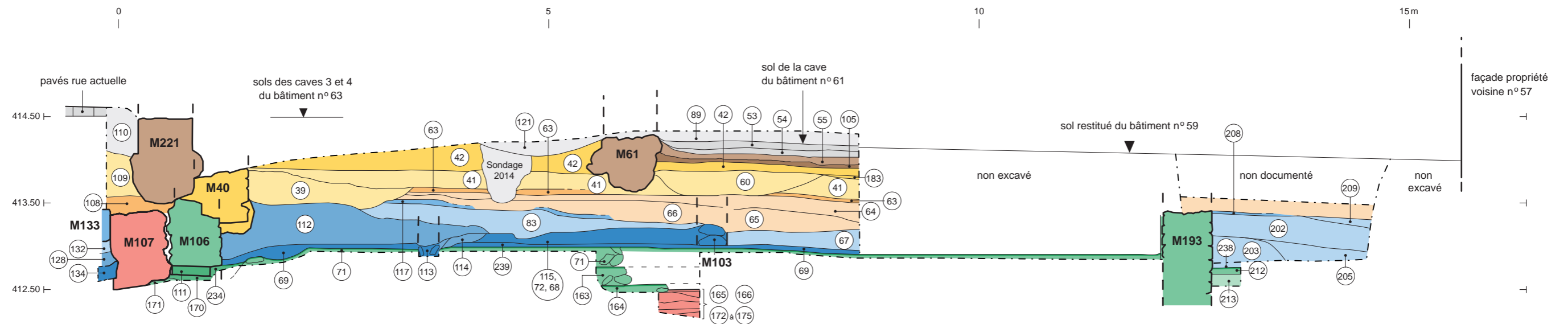


Planche VI. St-Maurice, Maison Duc. Coupe nord - sud, vue est, compilant les tranchées 2, 3, 11 (voir situation sur Pl. III). Ech: 1/50.

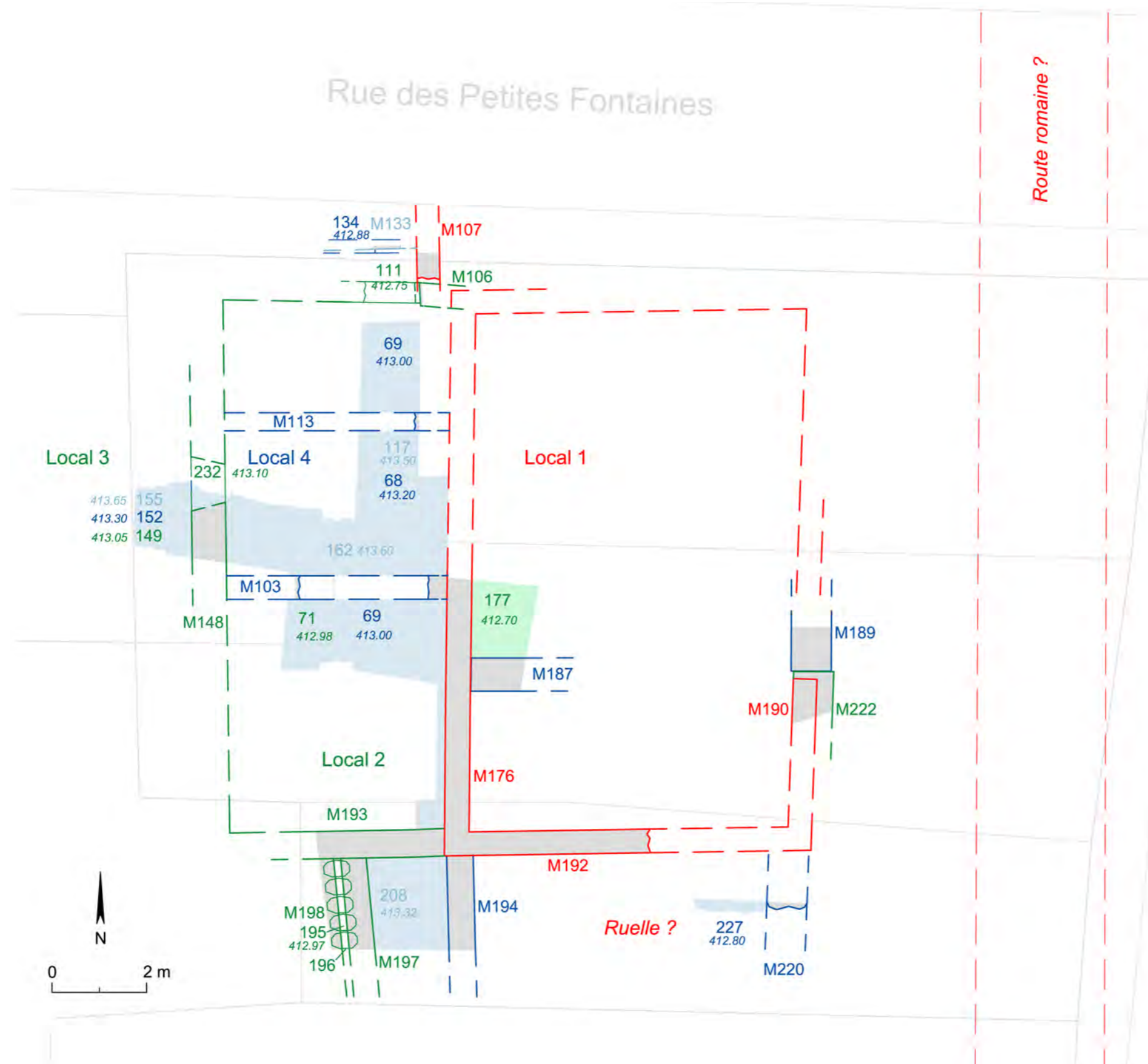


Planche VIII. St-Maurice, Maison Duc. Batiment 1. Phases 1a (rouge), 1b et 1c (vert), 1d (bleu foncé), 1e (bleu clair). Ech: 1/100.

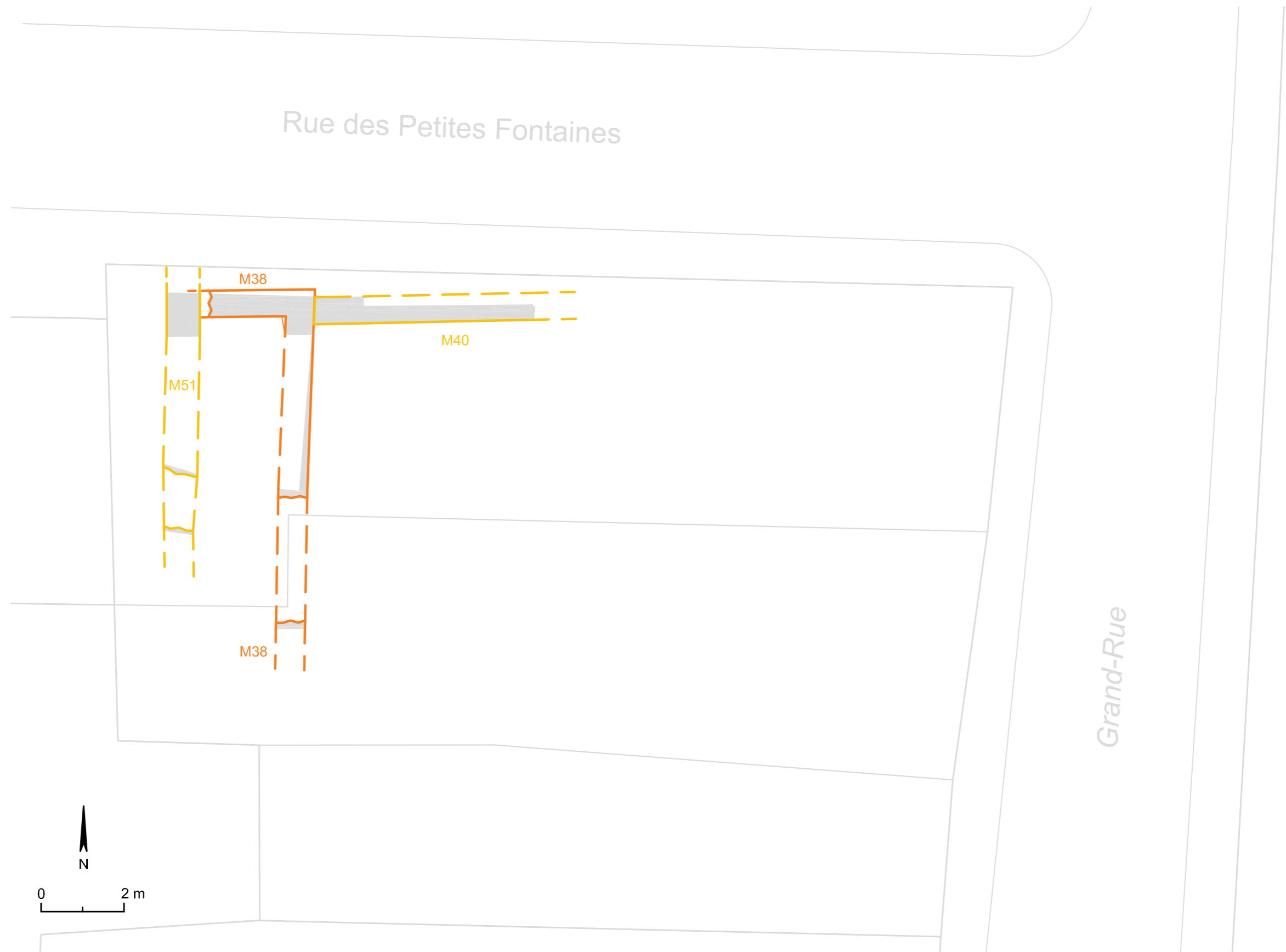


Planche IX. St-Maurice, Maison Duc. Espace 2 (phase 2, orange) et bâtiment 3 (phase 3, jaune). Ech: 1/100.

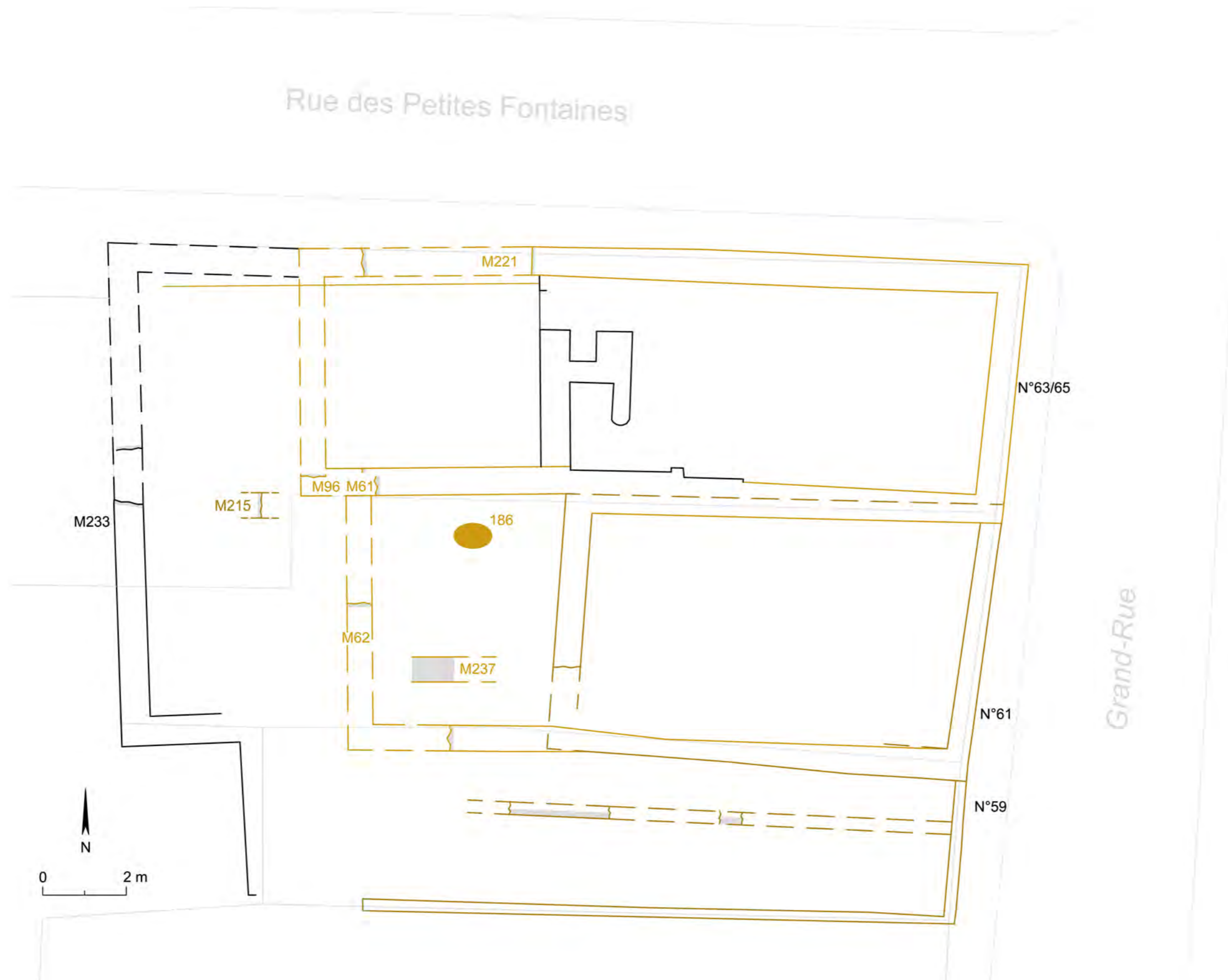


Planche XI. St-Maurice, Maison Duc. Dernier état, constitué de constructions successives: phases 4a (brun foncé), 4b (brun clair), 4c (gris). Ech: 1/100.